Le Front

Hebdomadaire des étudiants et étudiantes de l'Université de MONCTON en ACADIE

le lundi 18 octobre 1982 Vol. 19 no. 6

Transformations à la Bibliothèque Champlain

Une invitation spéciale est envoyée à tous(tes) les étudiants et professeurs du campus, nouveaux(elles) et ancien(ne)s, de se rendre à la Bibliothèque Champlain. Vous verrez que pendant les mois d'été, la Bibliothèque a subi une transformation quasi complète. En effet, un tour rapide des locaux commençant par le premier étage vous fera voir une salle de référence agrandie et offrant un plus grand nombre de places assises; à l'arrière de cette salle sont maintenant situés les services du Prêt-entre-bibliothèques, et de la Téléréférence. En plus, les thèses de l'Université de Moncton ont été déposées à l'entrée de la bibliothèque, c'est-à-dire au Comptoir du prêt, ce qui permettra une meilleure conservation de ces documents, et surtout un accès continuel et facile à chacun pendant toutes les heures d'ouverture. Un présentoir monté face au Comptoir du prêt étale les nouveautés de la bibliothèque d'une façon beaucoup plus attrayante qu'auparavant; ces nouveautés sont remplacées régulièrement, et sont disponibles au prêt immédiatement.

En passant au sous-sol on y retrouve d'une part une salle du catalogue agrandie, d'autre part le Service des acquisitions, et une salle séparée contenant les catalogues d'éditeurs. Une salle a également été aménagée, en vue de regrouper tous les services audio-visuels offerts par la Bibliothèque, dans un seul local. Déjà, microfiches, microfilms et liseuses sont à la disposition de tous avec une deuxième photocopieuse à microfilms ajoutée à celle du passé. D'ici le début du deuxième semestre, soit janvier 1983, musique, cartes et plans seront organisés avec meubles et équipement spéciaux pour consultation à l'intérieur du même local.

La collection des périodiques, les journaux et les documents officiels restent au deuxième étage, avec des salles de travail pour étudiants. On y retrouve également le Centre d'études acadiennes, ainsi que les locaux qui aménageront la Chair d'études acadienne.

Du tapis posé dans les escaliers amortit le bruit qui se propageait dans la bibliothèque, et les systèmes d'éclairage et circulation d'air ont été améliorés.

La Bibliothèque a voulu améliorer ses locaux et ses services et les rendre plus agréables au travail, à la détente et à la consultation. Elle pense avoir très bien réussi grâce à l'apport de toutes les personnes qui y ont oeuvré, et elle vous invite cordialement à venir en profiter.

Sommaire

EDITORIAL.....2
ECHOS DES FACULTES.....3
OPINION DU LECTEUR.....4
ACTUALITE INTERNATIONALE...5
POLITIQUE ETUDIANTE.....6
CULTURE ET ARTS.....7,8
EN ACADIE.....9
PROGRAMMATION CKUM-MF.....10
SPORTS ET LOISIRS.....11
KACHO.....12

oooooooo

EDITORIAL

Où va la F.E.U.M.?

Voir à la page 2

Première victoire de nos

Aigles Bleus

Voir à la page 11

Élections de la F.E.U.M. le 28 octobre

Voir à la page 6

ÉDITORIAL

Où va la F.E.U.M.?

Loin de nous toute intention de denigrer qui que ce soit ni quoi que ce soit pas plus que nous n'avons l'intention de verser dans un chauvinisme bon enfant.
Nous voulons tout simplement, c'est là que nous plaçons le lecteur, contribuer modestement à la bonne marche de notre fédération.

À l'heure actuelle, la FEUM fait face à un tas de dossiers jamais résolus, lesquels reviennent à tord ou à raison pertuellement sur sa table au cours de ses réunions régulières et spéciales.
Elle semble accorder priorité à toutes les demandes qui lui parviennent à tel point qu'elle se retrouve devant des problèmes qui deviennent tous prioritaires.

Nous pensons qu'il y a là un problème au niveau du traitement chronologique des dossiers.
Et pourtant, que de temps ne consacre-t-elle pas à ses réunions et débats houleux qui se poursuivent parfois jusqu'à des heures tardives (1h00 du matin)! Il nous est arrivé même d'avoir pitié de ces gars de la FEUM avec un tel rythme de travail.
Cependant, tout le monde se sent lassé devant toutes ces demandes prioritaires et comme pour se donner une conscience tranquille on choisit de se résigner à renvoyer les mêmes dossiers pour des prochaines réunions. L'on peut alors deviner, la première conséquence d'une telle methode de travail:
Le nombre de réunions augmente, ainsi s'ouvre une spirale qui ne s'arrêtera certainement que le jour de la fin du mandat.
Comble de tout, la FEUM ne parvient plus à retrouver la clef de ce labyrinthe qu'elle a elle-même bâti. Elle se perd ans **La papierocratie,** un peu comme un vieux chercheur qui a perdu ses réflexes.

En outre, quand il s'agit de voter une proposition à l'issue de ses longs débats (qui prennent parfois plus de cinq (5) heures); Le vote a tendance à se faire en catastrophe compte tenu de la fatigue qui s'empare alors de ses membres.
La question que l'on peut se poser est celle de savoir si l'on devrait pas se porter au secours de la FEUM pour l'aider à sortir de cette situation. Mais avant de lui porter ce secours, il conviendrait de se demander si la situation actuelle constitue une nouvelle méthode de travail dont elle seule détient le secrèt. Dans ce cas nous pouvons leur faire confiance et espérer qu'ils finiront par s'en sortir.
Par contre, s'il se pose en réalité un problème dont la FEUM ne localise pas encore l'origine alors il faut faire vite pour en découvrir les causes avant que notre chère fédération ne se retrouve devant **un cul de sac,** car l'allure qu'a prise la méthode actuelle de travail décourage les étudiants et étudiantes qui assistent à ses réunions.
Une autre solution pour sortir de ce **semblant d'impasse serait la convocation d'un congrès d'au moins une semaine au cours duquel on expédierait tous les dossiers qui sont actuellement en souffrance de traitement.**
On nous dira sans doute que cette alternative n'est pas réaliste du fait que les membres du conseil d'administration de la F.E.U.M. étant étudiants, repliqueraient qu'ils n'ont pas suffisamment de temps à y consacrer.
Et nous pourrions répondre qu'il se pose là un problème d'option dans la mesure où on a accepté le mandat en toute connaissance de cause.
Nous pensons aussi que la FEUM gagnerait énormément de temps en réduisant au strict minimum compatible avec les limites de temps les points inscrits à l'ordre du jour de ses différentes réunions. Parce qu'il nous a semblé souvent que la cause première de cette longueur record des réunions réside dans un nombre parfois élevé des points à discuter.
Enfin, nous venons là de faire un constat malheureux d'une maladie qui ronge actuellement la FEUM. Et nous pensons que ses membres seront à mesure de trouver une cure nécessaire pour enrayer cette maladie.

Sumbu Longhomo-Etshiko

LE FRONT

Le journal LE FRONT est l'hebdomadaire des étudiants(es) de l'Université de l'Acadie à Moncton publié par la F.E.U.M. Il est situé au 159, rue Massey, Moncton, N.-B. E1A 3E9 et notre numéro de téléphone est (506)858-4486 (4484 pour les interurbains).

LE FRONT veut être à l'avant-garde de la collectivité étudiante tout en couvrant les multiples intérêts particuliers des étudiants(es). Les opinions émises dans LE FRONT ne sont pas nécessairement celle de la Rédaction ou de la F.E.U.M.

Les articles, opinions, commentaires et autres qui parviennent au FRONT doivent être écrits proprement à double interligne, sinon dactylographiés. Les auteurs doivent indiquer leur nom et numéro de téléphone afin que la rédaction puisse les contacter, si besoin il y a. Le droit à l'anonymat sera respecté si les auteurs en font la demande.

La rédaction se réserve le droit de retenir les articles, opinions, commentaires et autres qui: 1) ne répondent pas aux critères mentionnés plus haut; 2) démontrent des idées à tendance nettement discriminatoire, c.à.d. sans ménagement, envers les deux sexes (homme ou femme), les minorités (éthniques et autres) ou les groupes défavorisés (personnes handicapées, personnes à faible revenus, etc...)

Prière remettre vos articles pour le prochain FRONT au plus tard le jeudi à midi. Merci.

L'équipe du journal

Direction - Sumbu Longhomo

Rédaction - Rodrigue Hébert

Locales - Étienne Gignac

Culturelles et des arts - Sonia Eliev-Assenov

Internationales - Virginie Saint-Louis

Sportives et des loisirs - Eric Fournier

Correction - Gisèle Collette

Montage - Raymonde Arseneau

Photocomposition - Claudette Leblanc

Soutien technique:

A. Correcteurs(trices):

- Aline Robichaud
- Dala Peng
- Réjean Roy

B. Mise en page

- Anne Allaire
- Louis Robichaud

Photographe:

Jean-Guy Savoie

Postes à Combler

Postes à Combler au FRONT
Nous avons besoin de correcteur (trice)s et des gens pour la mise en page.
Tous sont bienvenus

ECHOS DES FACULTÉS

Les Végétariens

Cet article débute une série d'articles tournant autour de la nutrition. Son but est de démontrer aux étudiants la diversité existante dans ce domaine. Je vous invite à me faire parvenir des sujets que vous aimeriez voir traiter en me laissant une note au sécrétariat de l'École de nutrition et d'études familiales.

Cette semaine, le thème est la végétarisme.

Saviez-vous qu'il y a environ 7 millions de végétariens aux États-Unis, soit trois fois le nombre qu'il y avait 15 ans passés. C'est depuis ce temps aussi que les gens portent plus d'attention à leur poids, à une bonne alimentation ainsi qu'à l'importancae des exercices.

À l'heure actuelle, il existe quatre types principaux de végétarisme.

1 - Végétarisme strict ou "vegan". Ce régime exclut tout aliment d'origine animale: viande, volaille, poisson, oeufs et produits laitiers.

2 - Lacto-végétarisme - Ce régime ne comprend pas de viande, volaille, poisson, oeufs mais inclut des produits laitiers comme source de protéine animale.

3 - Lacto-ovo-végétarisme - Ce régime exclut la viande, volaille, poisson, mais inclut les oeufs et les produits laitiers.

4 - Semi-végétarisme ou végétarisme modifié - Ce régime exclut la viande mais permet la consommation occasionnelle de poisson, fruits de mer, volaille, oeufs et de produits laitiers.

À noter que chacun de ces types de végétarisme rencontre tous nos besoins nutritionnels si les régimes sont bien équilibrés.

Voici maintenant quelques aspects positifs du végétarisme:

Les lacto-ovo-végétariens (comparés aux omnivores) - sont généralément plus minces - hommes 30 lbs - femmes 24 lbs
- ont moins de problèmes de constipation car ils consomment plus d'aliments avec des fibres.
- ont une pression sanguine plus basse même s'ils consomment la même quantité de sodium.
- les femmes d'un certain âge ont une déminérilisation des os plus lente, c'est-à-dire une diminution plus lente de la densité osseuse.

Rappeles-toi que toute diète non-équilibrée, incomplète, peut entraîner de graves problèmes de santé; donc c'est ta responsabilité de voir à répondre à tous les besoins nutritionnels.

Suzanne Albert
étudiante 2e année
École de nutrition
et d'études familiales

Aux Arts

Tous(tes) ceux et celles qui auraient des propositions concernant le projet de rénovation du Cube de la faculté sont priés de les communiquer au Conseil le plus tôt possible. Servez-vous de votre imagination.

Le premier party de la faculté prévu pour le 18 octobre a été remis au 25 octobre.

Il reste seulement quelques billets, alors faites vite.

Conseil étudiant de la Faculté des arts

Information/ Communication

Réunion pour les étudiants en Information/Communication le mercredi 20 octobre au 106 Arts à 13h00.

Ordre du jour:
Visite à Radio-Canada
pancartes
pamphlet - "logo"
CKUM-MF
Autres
Élections

"Viens faire prendre ta tension artérielle!"

Il y aura des cliniques aux endroits et dates suivantes:

Lieu
- À l'entrée de Taillon
- Fac. d'administration
- C.E.P.S. - au foyer
- Aux Sciences-1er étage

Date
Le **20** octobre
Le **25** octobre
Le **26** octobre
Le **28** octobre

Heure
de **9h00** à **MIDI**
de **9h00** à **MIDI**
de **13h00** à **15h00**
de **10h00** à **13h00**

Bienvenue à Tous!

Gisèle & Jocelyne
Sc. Inf. IV

Venez donner du sang

Donner du sang c'est comme donner la vie à quelqu'un. La personne qui reçoit votre sang reçoit un don très précieux et elle vous en sera très reconnaissante.

Venez donc tous à la clinique de sang qui aura lieu **le mardi 26 octobre 1982** au salon de la **Résidence Lefebvre**, de **13h30 à 16h30** et de **18h00 à 20h00.**

Il y aura un concours intra-faculté et un trophée sera attribué à la faculté où le plus d'étudiant(e)s auront fait don de leur sang. Les résultats seront annoncés à la radio **CKUM-MF** et dans votre journal **LE FRONT.**

On compte beaucoup sur votre participation et on voudrait avoir 200 donneurs pour que cette clinique soit un succès.

N'oubliez pas que votre don peut sauver une vie.

Vivianne Thomas

AVIS IMPORTANT

Mademoiselle Ginette Ouellette, du Service de l'aide aux étudiants de Frederiction, sera au Centre universitaire de Moncton les 21 et 22 octobre 1982. Si vous désirez la rencontrer pour toutes questions concernant votre prêt ou votre bourse, veuillez s'il vous plaît prendre un rendez-vous en vous présentant au Service d'aide financière, local 410 de l'édifice Taillon ou en composant le numéro suivant: 858-4161

Nouvelles de l'École de nutrition et d'Études familiales

Depuis la rentrée, les étudiantes de l'École de nutrition et d'études familiales n'ont pas perdu leur temps!

Du côté social, elles ont organisé, encore cette année, le bavarois à l'aréna avec le groupe "Spice". À en juger par les apparences, tous se sont bien amusés!

Du côté sportif, notre équipe de "Nutrifolles" sont maintenant reconnues pour leurs talents d'athlète démontrés lors du tournoi de balle molle. Bravo à toutes celles qui ont fait partie de l'équipe!

Parlons maintenant de nos comités. Eh bien, ils sont tous formés; maintenant, c'est à la présidente de chacun de ces comités de se réunir avec la balance des filles et de dresser un budget et un plan d'activités. Ce budget doit ensuite être présenté à notre conseil étudiant. Ce dernier promet d'être très dynamique cette année encore une fois. Il se compose de:

Claire LeBlanc, présidente
Marthe Pelletier, vice-présidente et représentante à la F.E.U.M.
Rachel Poirier, trésorière
Christiane Brillant, secrétaire
Ginette Bourque, présidente d'assemblée.

Il ne faudrait pas oublier d'énumérer nos comités pour cette année. Ils sont:

-Comité de la semaine de nutrition (se charge de l'organisation des activités qui se dérouleront pendant cette semaine au mois de mars, par exemple: nutribol, kiosques, conférences.)

-Comité de promotion et conditionnement (se charge de promouvoir la nutrition, motiver les gens à faire des exercices)

-Comité collations nutritives (fera la confection de muffins qui seront vendus dans le but d'obtenir un petit revenu pour le conseil étudiant)

-Comité socio-culturel (se charge d'organiser des soirées sociales, rencontres, etc.)

-Comité de développement professionel (se charge de sensibiliser les étudiantes aux diverses associations professionnelles découlant des champs d'étude.

-Média (se charge d'informer la population étudiante).

Bonne chance à tous nos comités!

En terminant, j'aimerais rappeler aux étudiantes de 2e, 3e et 4e années de l'École qu'à chaque jeudi midi il y a une séance de films traitant de la nutrition, suivi d'une période de discussion.

Bonne semaine à tous!

Suzanne Albert
étudiante 2e année
École de nutrition et
d'études familiales

OPINION DU LECTEUR

Frustrations Aveugle

Eh bien mon "cher Jean", à t'entendre parler, on croirait qu'il y a eu toute une injustice à ton égard. Tu as éclairci certains faits sur lesquels tu voulais bien elaborer. Je vais à mon tour retracer quelques faits que tu aurais "par enchantement" oubliés. Lorsque tu parles de cette fameuse soirée du 29 septembre (date où tu as perdu ton élection), tu sembles oublier le résultat final du vote qui était de 9 contre 1. Alors, comment penses-tu que le vote a pu être manipulé (d'après ce que tu insinues) avec une telle marge? Si tu as perdu ton élection, c'est tout simplement que ton exposé était très moyen comparativement à l'autre candidat. Si tu n'es pas du même avis que moi sur ce sujet, renseigne-toi auprès des gens présents à la réunion. C'est très facile d'attribuer la défaite à tel ou tel individu, n'est-ce pas Jean? C'est dommage pour toi que tu as mis plus d'effort à critiquer le choix du Conseil Administration de la F.E.U.M. que tu en as mis à te préparer pour ton exposé...

J'aimerais maintenant émettre quelques opinions concernant ta "soi-disante" logique vis-à-vis les critères de sélection. D'après ce que j'ai pu comprendre, vu que tu as travaillé comme assistant-gérant "PAR INTÉRIM", on devrait te donner le poste. Ce ne serait pas tout à fait démocratique n'est-ce pas? Au cas où tu ne le saurais pas, un poste par intérim signifie une continuité temporaire jusqu'au renouvellement du mandat. Cependant, si ton travail avait été bien exécuté, je suis certain que tu aurais eu un avantage en partant. Mais lorsque le travail n'est pas jugé satisfaisant, cela tourne à ton désavantage (c'est logique, non...). Donc lorsque tu dis que Martel ne comprend pas pourquoi qu'en des temps où le Kacho "se réveille" (???), il faut en changer un de l'exécutif, laisse-moi te répondre que lorsque deux candidats postulent un emploi, on choisit celui qui a de meilleures chances de faire un travail supérieur. (N'est-ce pas cela la démocratie???)

Tu mentionnes ensuite que je voulais rétablir l'ancienne tradition du Kacho (celle de l'ancienneté pour devenir bartender). Je ne peux concevoir une telle attitude envers cette politique. La seule hypothèse que je puisse trouver est que tu n'as jamais travaillé au Kacho à "forbir" les planchers le lendemain des gros orchestres ou à ramasser des bouteilles vides jsuqu'à trois heures du matin. Au cas où tu ne le saurais pas, la majorité des personnes qui font ce travail (qui d'ailleurs ne paye même pas le salaire minimum) le font en fonction de l'éventuel emploi au bar (où le salaire est supérieur à bien des occasions). Je ne comprends pas ta soi-disante honnêteté envers ces employés lorsque tu as engagé des barmans qui n'avaient jamais (au grand jamais) travaillé au Kacho. Tandis que les anciens employés devaient continuer à frotter les planchers et les tables. Comme porte de sortie, tu dis que le Kacho a besoin de personnes expérimentées pour laver des tables et ramasser des bouteilles.

Je ne vois pas l'importance que tu attaches à l'expérience dans ce cas-ci, car je ne pense pas qu'une personne ait besoin d'une année d'expérience pour mettre des bouteilles dans une "caisse vide" ou pour laver une table avec un vieux linge (j'en ai l'expérience car j'y ai travaillé pendant une année).

Passons maintenant à l'idée du service aux tables. Tu avais de grands projets en vue (ce qui est quand même bien) concernant ce genre de service.

Même si ce genre de service s'est avéré profitable dans d'autres clubs, cela ne voulait pas nécessairement dire qu'il fonctionnerait au Kacho. De toute façon l'expérience, bien que tentée, s'est avérée une farce. Pourquoi? Imagines-toi un vendredi soir avec orchestre, où la disposition des tables, l'éclairage et la circulation jouent comme facteurs nuisant au travail du serveur, ou voir même un jeudi soir où le monde se marche sur les pieds...L'implantation d'un tel système dû être sujette à une meilleure planification de ta part.

Je trouve bien farfelue la citation où tu dis que Martel à tout fait l'ouvrage en attendant qu'un Laplante gagne le poste. Tu poursuis en disant que la tâche était allégée...Au contraire, le travail était doublement difficile car en plus de se familiariser avec son nouvel emploi, il devait rectifier les erreurs commises au début de l'année.

Maintenant que le nouvel assistant gérant est entré en fonction, on peut remarquer un bien meilleur atmosphère de travail entre les employés et principalement entre les employés et l'assistant-gérant; chose qui n'existait pratiquement pas lorsque tu étais en fonction (demande-le aux employés).

Une autre lacune peut-être...

C'est assez long mais tu peux le relire toi aussi.

Denis Laplante

CENTRE D'EMPLOI

Édifice Taillon, suite 401
Université de Moncton

Tél: 858-4254, 388-6711

18 octobre 1982

Important - Important - Important - Important

L'examen FI aura lieu le 18 octobre à 19h00 au local 187 de la Faculté d'administration.

Sessions d'information

Il est recommandé de se présenter à ces sessions d'information afin de mieux vous renseigner sur la compagnie qui vient vous recruter. Certaines de ces sessions sont obligatoires si vous voulez obtenir une entrevue.

Novembre

25 College Pro-Painters (Emplois d'été)
Tous(tes) les étudiant(e)s intéressé(e)s à un emploi d'été avec cette compagnie.
local 050, Administration, de 09h00 à 17h00,

durée de chaque présentation, 1h30.

Pré-sélection

Notez: Il est important de soumettre vos demandes d'emploi au Centre d'emploi sur le campus avant 16h30 le jour de la date limite afin de permettre aux employeurs de faire une pré-sélection.

Octobre

18 Doane Raymond (firme comptables)
Tous(tes) les finissant(e)s intéressé(e)s à poursuivre une carrière de C.A.

21 Peat, Marwick, Mitchell (firme comptables)
BAA, BSA (comptabilité), intéressé(e)s à poursuivre une carrière de C.A.

22 Banque du Canada
B.Sc. Informatique

27 Chrysler Canada
BAA, BSA

29 A.C. Nielsen
Tous(tes) les finissant(e)s intéressé(e)s à une carrière en marketing

Novembre

1 Banque du Canada
BAA, BSA (finance, administration)

3 Midland Transport & Cavendish Farms
BAA, BSA (comptabilité, marketing, finance, management) Génie industriel

17 College Pro-Painters (emplois d'été)
Tous(tes) les étudiant(e)s intéressé(e)s à un emploi d'été avec cette compagnie

Décembre

15 Banque du Canada
B.Sc. Économie

Entrevues

Entrevues

Notez: Les demandes d'emploi doivent être soumises en même temps que vous cédulez vos entrevues. Premier arrivé, premier servi.

Octobre

19 Michelin
Génie industriel

19 Touche Ross (firme comptables)
BAA, BSA (comptabilité), intéressé(e)s à poursuivre une carrière de C.A.

27 Metropolitan Life
Ceux(celles) intéressé(e)s à une carrière dans la vente d'assurance.

Novembre

3 Zellers
BAA, BSA (marketing)

4 National Sea Products
BAA, BSA (comptabilité)

12 London Life
Ceux(celles) intéressé(e)s à une carrière dans la vente d'assurance.

Emplois d'été '83

Environnement Canada est déjà à la recherche de sa main-d'oeuvre d'été '83, c'est-à-dire interprètes de parc dans les Parcs Nationaux, région de l'Atlantique. Les formules de demandes d'emploi sont présentement disponibles au Centre d'emploi. Date limite, 5 novembre à 16h00.

Le **Conseil national de recherches du Canada** recherche sa main-d'oeuvre d'été '83 pour ses laboratoires à Halifax, Ottawa et Saskatoon. Si vous êtes en Sciences ou en Génie, en 3e ou 4e année et que vous possédez un haut rendement académique, cet employeur est intéressé en votre candidature. Les formules sont disponibles au Centre d'emploi et doivent être soumises avant le 19 novembre.

Centre de Documentation Scolaire et Professionnelle

Les MATHÉMATIQUES

Pour continuer dans le domaine des sciences pures, nous parlerons cette semaine des mathématiques.

Description: Le mathématicien est celui qui étudie les différentes branches des mathématiques en vue soit de la recherche pure et du dévéloppement des mathématiques, soit de l'application des principes mathématiques dans la statistique, l'informatique, la recherche en collaboration avec les spécialistes des sciences ou du génie ou de l'administration

Tâches: Le mathématicien étudie la quantité sous les aspects continus dans l'arithmétique et l'algèbre élémentaire ou sous des aspects discontinus dans le calcul différentiel, intégral et infinitésimal et dans la géométrie analytique; il étudie les propriétés qualitatives et les positions des êtres géométriques dans la topologie; il essaie de comprendre et d'établir les relations logiques entre ces diverses notions mathématiques. En mathématiques appliquées, il se sert des modèles et des théories des mathématiques pures pour les utiliser en statistique (formation du niveau de la maîtrise: deuxième cycle), en informatique, en recherche ou en astronomie.

Qualités requises: Grande capacité d'abstraction, raisonnement logique, attention, curiosité intellectuelle, esprit de création.

Aptitudes: Mathématiques, sciences, chiffres.

Débouchés: Compagnies d'assurances. Industries. Centre de calcul. Fonction publique. Enseignement...

Débouchés Connexes: Statisticien: s'intéresse particulièrement aux statistiques.

Actuaire: analyse des données statistiques. Décèle les tendances et les fluctuations de ces données. Émet des probabilités à partir des statistiques données et fait des extrapolations pour l'avenir. Étudie constamment des rapports statistiques, économiques, financiers.

Psycho-mathématicien: s'intéresse à l'étude du processus d'apprentissage des structures mathématiques, etc. Cette spécialité se donne au niveau de la maîtrise et du doctorat.

Extrait de: "Guide des cours et des carrières" de Serge Beaulé, Guérin, 1976.
"550 Métiers et Professions pour les Québecois" de Francine Charneux-Helmy, Éditions du Jour, 1971.

Un présentoir avec les documents touchant la carrière de la semaine est toujours à votre disposition au:

Centre de documentation scolaire et professionnelle, local 410 Taillon; tél: 858-4161

ACTUALITÉ INTERNATIONALE

Message au Comité du Soutient au El Salvador

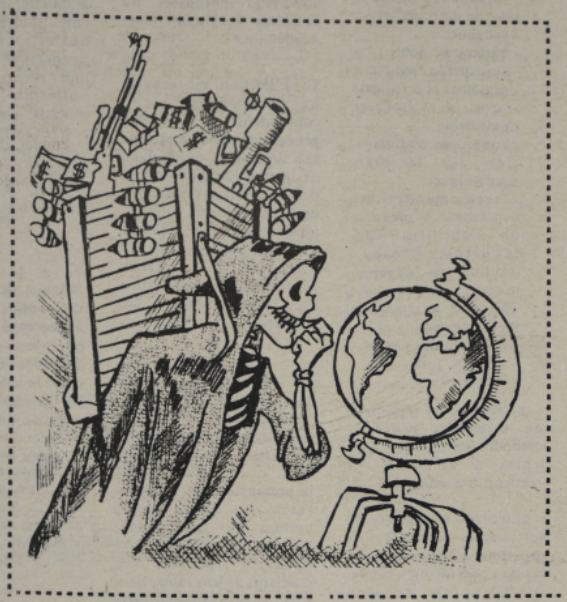

Depuis la Deuxième Guerre mondiale, jamais la paix dans le monde ne s'est trouvée aussi menacée. Le gouvernement américain dirigé par Reagan mène une politique étrangère belliqueuse au moment où, dans plusieurs régions du monde, des mouvements de libération se dressent et entreprennent de lutter pour établir la justice sociale et libérer les peuples colonisés de la répression qui, historiquement, s'est abattue sur eux. Étant donné l'inexistence de voies pacifiques de changement, ces mouvements de libération n'ont eu d'autre recours que la lutte armée pour atteindre leurs objectifs.

Au Salvador, l'unité des forces démocratiques et révolutionnaires réalisée au sein du FDR (Front démocratique révolutionnaire) et du FMLN (Front de libération nationale Farabundo Marti) constitue le facteur essentiel qui assure le succès de la lutte. C'est cette unité qui a permis l'extension des zones libérées en dépit de l'incroyable répression organisée par le régime de D'Aubuisson.

Depuis janvier 1981, l'armée salvadorienne a lancé plus de 58 attaques contre les positions du FMLN, **sans aucun succès**. L'incapacité de l'armée de remporter la moindre victoire est l'une des principales causes de l'instabilité du gouvernement actuel et de l'armée elle-même.

Le fait indéniable que le FMLN contrôle fermement plusieurs régions et dispose d'une liberté d'action totale dans les grands centres urbains démontre que l'armée est incapable de déloger ou de stopper les forces révolutionnaires, et cela malgré l'aide militaire accrue en provenance des É.-U., qui contribue surtout à multiplier les massacres aveugles de civils.

À l'intérieur des zones contrôlées par le FDR-FMLN, et pour la première fois dans l'histoire du pays, des embryons de démocratie et de services sociaux sont en train de se développer. Par exemple, des services d'enseignement et de santé sont établis et améliorés, la production est rendue plus efficace, et, bien sûr, tant que dure la guerre, la fabrication d'armes continue. Ces zones jouent également le rôle très important d'asile pour ceux qui fuient la terreur et la brutalité dont le gouvernement se rend responsable dans les autres régions du pays.

L'insuccès de l'armée salvadorienne a poussé les É.-U. à essayer autre chose. Ainsi, en juin, des troupes honduriennes ont lancé une invasion massive du Salvador. Afin d'éviter que le conflit ne s'étende à toute la région, le FMLN a proposé un accord de non-intervention au Honduras. Avec l'appui évident des É.-U., le Honduras a rejeté une telle solution; le FMLN a répondu de la manière suivante:

"Nous avons donné l'ordre à nos troupes de repousser l'invasion hondurienne...Il est clair que cette agression nous donne le droit de mener la lutte sur n'importe quelle portion du territoire hondurien." (Commandement général du FMLN, Salvador, le 1er juillet 1982.).

Le Sénat des É.-U. a récemment approuvé, par 52 voix contre 47, l'amendement Simms, qui autorise l'envoi de troupes américaines en Amérique centrale pour défendre "la démocratie" et la protéger de "la menace communiste". Le résultat de ce vote pose une fois de plus la possibilité d'une intervention militaire directe des É.-U. et de l'extension du conflit à toute l'Amérique centrale, avec toutes les conséquences que cela implique pour la population de la région. Malgré cette provocation, le FDR-FMLN maintient la position présentée en octobre 1981 devant les Nations-Unies, à savoir que le FDR-FMLN est favorable à l'organisation de négociations avec le gouvernement salvodorien dans le but d'arrêter la guerre et d'établir la paix. Pour le FDR-FMLN, la solution politique est plus importante qu'une victoire militaire, mais tous les appels lancés en faveur de l'établissement d'un dialogue ont été rejetés jusqu'à présent.

Il convient de remarquer le fait que, en dehors des efforts réalisés par le FDR-FMLN en vue d'arriver à une solution negociée du conflit, le front a systématiquement respecté les principes humanitaires, en dépit des brutalités du gouvernement et de l'armée. En septembre 1982, le FMLN a remis 52 prisonniers de guerre, la plupart membres de la brigade Ramon Belloso entraînée par les É.-U., à la Croix-Rouge internationale, précisément dans la province de Morazan, où l'armée avait massacré plus de 1 000 civils en décembre 1981. Le personnel de la Croix-Rouge a confirmé que les prisonniers se trouvaient dans un état physique et mental absolument normal. En présence du personnel de la Croix-Rouge, et sans qu'aucune pression ne soit exercée, 12 des 52 prisonniers ont décidé de combattre avec le FMLN.

Les derniers progrès réalisés par le peuple salvadorien dans sa lutte de libération permettent de douter de la valeur de la politique du gouvernement Reagan en Amérique centrale. Le danger réside dans la possibilité que, frustrés par l'inutilité des efforts militaires de leur allié salvadorien, les É.-U. se décident à lancer eux-même une opération militaire de large envergure.

Les Canadiens peuvent venir en aide au peuple salvadorien en entreprenant des actions qui montrent aux É.-U qu'une telle aventure est irrationnelle et impropre, et qu'elle serait condamnée par les Canadiens.

Les représentants du FDR-FMLN au CAnada.

Monsieur le Président...

★

★

Au nom du peuple salvadorien que nos "puissances américaines" écrasent et condamnent - au nom de la Pensée Révolutionnaire de tous les peuples qui luttent contre l'exploitation capitaliste de nos sociétés "sauvagement" civilisées!!!

Vous! Monsieur le Président... vous, qui chaque jour,
Condamnez leurs corps, âmes et consciences
À vivre dans l'atroce servitude et ignorance
De vos structures politiques défigurées,
Où sont les démocraties de vos fichues dictatures??!!
Vous qui "hermaphrodisez" les espoirs sensibles
D'un peuple éveillé qui refuse vos exploitations maladives,
Vous qui conjuguez leurs peurs et leurs délires
Dans l'odeur pourrie de vos fermentations morales
Pour combler vos nations dites évoluées,
Vous qui avortez leurs Amours, vous qui tâchez leurs toiles
De l'infection de vos haines sociales et injustices stupides-
Combien la Douleur sait enseigner à celui qui saigne sa révolte!!
Vous qui forgez de pauvres "bêtes" soumises, bourreaux capitalistes,
Pour replacer "les mêmes moeurs artificiels"
Grâce à l'avachissement de vos pareils, de vos ordures,
Dans la condition exécrable de vos hiérarchies -
Monsieur le Président,
L'Esclave révolté reste une Mélodie qui ne sait pas mourir,
Vous qui cultivez l'innocence du désespoir cruel
Pour que tout se succède et que rien ne se rattache,
Grandes nations, collectivités d'oppresseurs des peuples,
Grandes nations, impérialistes malgré leurs prononcées démocraties,
Grandes nations, vous crachez sur les chartes des droits l'Homme
Que vous élevez bien haut dans vos palais, vos villas, vos immeubles.
Vous avez tué, Monsieur le Président... oui,
Vous! Vous qui mutilez leurs libertés et expressions
Vous avez tué, cent fois, mille fois
Cet enfant qui pleure ce que vous ne savez plus pleurer
Cet enfant brisé, amputé, abusé que vous avez condamné
Dans les bras de cette femme meurtrie
Sous vos impitoyables despotismes
Vos répressions, vos réformes dogmatiques,
Vos fusils, vos obus,... vos prostitutions morales infectes!!!...
Monsieur le Président,
L'Esclave révolté reste insoumis
L'Esclave révolté ne sait pas mourir au fond d'une Vie!
Malgré vos caprices et vos consciences dégoûtantes
Monsieur le Président, Monsieur le Dictateur
Tout ce qui fait l'Histoire n'a point de remèdes!
Lourdes sont les chaînes que tu glisses sur ton sol
Peuple révolutionnaire... lourd est le décor
Quand ils éventrent ta Pensée, guettant toujours ceux qui dignes de pitié
Pleurent, pleurent afin d'établir leur réalité d'une façon indéniable.
Como el agua del mar que cae en el sueño
L'Esclave révolté est une Mélodie qui ne sait pas mourir!!!

Sonia E-A.

★★

POLITIQUE ÉTUDIANTE

Elections

Postes ouverts d'un ou d'une:

- directeur (trice) aux affaires externes
- président(e) de la F.E.U.M. et représentant(e) au Conseil des Gouverneurs
- deux (2) représentants(es) du premier cycle et un(e) représentant(e) du deuxième cycle au Sénat Académique.

Mise en candidature: du 7 octobre au 20 octobre 1982.

Journées de "cabale"; du 21 octobre au 27 octobre 1982.

Journée d'élection le 28 octobre 1982 dans chaque faculté/école.

Tous les étudiants désirant se porter candidat (e) à l'un ou l'autre des postes ci-devant doivent faire parvenir leur bulletin de candidature signé par au moins cinq (5) étudiants aux co-présidents d'élection au bureau de la F.E.U.M. avant le 20 octobre 1982 à 16h00.

DESCRIPTION DES TACHES:

Le directeur (trice) aux affaires externes:

a) est délégué officiel de l'association auprès des associations ou organismes extérieurs auxquels la Fédération décide de participer;
b) s'occupe des dossiers externes;
c) s'occupe de la communication avec les corps publics et privés externes;
d) se rapporte directement au président et est responsable de ses activités auprès du conseil d'administration et doit l'informer de ses activités.

Note: le mandat est de la date de son élection au 28 février 1983.

Le président(e)

a) administre et dirige les affaires courantes et les activités de la Fédération;

b) est dirigeant en chef de la Fédération;

c) répond au conseil d'administration de la marche des comités, commissions ou organismes de la Fédération;

d) est le porte-parole officiel des politiques générales préconisées par la Fédération;

e) est membre ex officio (donc avec droit de vote) des comités ou commissions ad hoc formés par le conseil d'administration;

f) préside les réunions du comité exécutif;

g) est le représentant officiel de la Fédération auprès des corps publics ou privés;

h) doit voir à ce que les tâches confiées par le conseil d'administration aux membres du conseil ou aux membres réguliers de la Fédération soient exécutées conformément au désir du conseil d'administration et, si elles ne le sont pas, doit en informer le conseil d'administration;

i) signe, conjointement avec le directeur des finances, tous les effets de commerce ainsi que les contrats et d'autres documents officiels de la Fédération;

j) voit à l'exécution des tâches qui lui sont confiées par le conseil d'administration;

k) prépare l'ordre du jour des assemblées générales, des réunions du conseil d'administration et des réunions du comité exécutif;

l) siège au Conseil des Gouverneurs de l'Université de Moncton en tant que représentant des étudiants du Centre Universitaire de Moncton;

m) possède tous les autres pouvoirs et autorités et remplit tous les devoirs que peut lui assigner le conseil d'administration.

Représentant (e) au Conseil des Gouverneurs:

Attribution.—Le Conseil est responsable de l'administration de l'Université. Plus concrètement, il appartient au Conseil:

a) d'exercer les pouvoirs qui lui sont attribués par la loi d'incorporation;

b) d'adopter le budget de l'université;

c) de veiller sur la propriété de l'Université et contrôler l'emploi de ses finances;

d) de recevoir et d'approuver le rapport financier du contrôleur et du vérificateur;

e) de fonder, d'abolir, d'affilier ou d'annexer de nouvelles facultés, écoles, instituts, départements, chaires, sur recommandation du Sénat académique;

f) de nommer le chancelier et le recteur après consultation;

g) de nommer sur recommendation du recteur après consultation:
1) les recteurs adjoints pour les centres universitaires
2) le contrôleur, le secrétaire général et tout autre officier supérieur rattaché au bureau du recteur
3) le vice-recteur à l'enseignement, le vice-recteur à l'administration, les directeurs des services pédagogiques, les directeurs des services administratifs, les doyens et vice-doyens de faculté, les directeurs d'école, d'institut et de département et les chefs de secteurs

h) de ratifier les conventions collectives et d'approuver les échelles de salaires et les bénéfices sociaux de tout le personnel de l'Université;

i) de donner l'approbation finale aux plans de retraite de l'Université;

j) d'accorder les promotions et la permanence aux professeurs et aux bibliothécaires conformément aux règlements:

k) d'arbitrer à l'intérieur des limites prévues par les ententes collectives, tout différent entre personnes ou centre universitaires, facultés, écoles ou départements ou tout autre service académique;

l) d'amender les règlements de l'Université;
m) de faire amender la charte de l'Université;

n) de prendre toutes autres dispositions que le conseil juge nécessaires ou opportunes dans l'intérêt de l'Université ou de son personnel à l'intérieur des limites de sa juridiction.

Représentant(e) au Sénat académique:

Fonctions.—Il appartient au Sénat académique d'assumer les fonctions suivantes:

a) définir et sanctionner la politique générale à suivre, à l'Université et relativement aux points suivants:

- conditions d'admission ou de transfert
- syllabus
- barême de notes
- système de crédits
- diplômes et certificats
- scolarité et épreuves de contrôle
- conditions d'affiliation sur le plan académique
- recommandations concernant la création ou l'abolition de facultés, écoles, instituts ou départements, secteurs, chaires et programmes d'enseignement
- collation des grades
- bourses, prix
- recherches

b) adopter les règlements au sujet des procédés, méthodes ou régimes jugés aptes à améliorer le rendement académique;

c) recevoir les rapports de ses comités permanents et provisoires ainsi que les rapports des facultés, écoles, instituts et services académiques, et disposer de ces rapports dans le meilleur intérêt de l'Université et des corps immédiatement concernés;

d) Exercer un droit de surveillance sur les activités et procédés académiques de toute faculté, école, institut et services académiques, département ou cours dans les trois centres universitaires:

e) Établir pour l'Université une planification académique continue;

f) Etablir la meilleure coordination possible entre les trois centres universitaires;

g) Fixer les dates de collations de grades et en déterminer les modalités;

h) Déléguer des pouvoirs, au besoin, au Conseil académique ou aux divers comités institués par lui.

Signé: Gilles Long
Co-président d'élection
Secrétaire général

Signé: Réal Gauthier
Co-président d'élection
Représentant à la F.E.U.M.

PROCÉDURES D'ÉLECTION

A) Les procédures ont rapport à l'éléction du ou de la président(e) à la F.E.U.M. et représentant(e) au Conseil des Gouverneurs, directeur (trice) aux affaires externes, de deux représentants (es) du premier cycle et un ou une représentant(e) du deuxième cycle au Sénat Académique.

1. L'élection est sous la présidence de deux coprésidents: le secrétaire général de l'Université ou son délégué et un étudiant désigné ou par la Fédération des Étudiants de l'Université de Moncton, Incorporée (ci-après appelée la F.E.U.M.). La date des élections est fixée par le secrétaire général après consultation avec le représentant des étudiants.

2. Après l'annonce de la date des élections, il doit s'écouler une période de deux semaines pour recevoir les mises en candidature. Tous les étudiants désirant se porter candidat à l'un ou l'autre des postes électifs doivent faire parvenir leur bulletin de candidature signé par au moins cinq étudiants de leur catégorie, à l'un des coprésidents d'élection en deça de la date fixée.

3. Après la date prévue pour la réception des mises en candidature, il exite une période d'une semaine pour permettre à chaque candidat de présenter son programme.

4. Tout étudiant à temps plein dûment inscrit à l'Université de Moncton est éligible à se présenter aux postes. Le mandat de président(e) et de directeur (trice) aux affaires externes va de la date de son élection au 28 février 1983. Les mandats au Sénat Académique ont une durée maximale de deux ans.

5. Le jour de l'élection, le vote a lieu entre 8h30 et 17h00. Les bureaux de vote sont établis dans chaque édifice académique de l'Université et ils sont sous la responsabilité de deux (2) représentants(es) de chaque faculté choisis par les co-présidents d'élection et le président de la faculté

6. Les noms des candidats sont placés sur le bulletin de vote, en ordre alphabétique en tenant compte de la fonction à remplir et de la catégorie d'étudiants éligibles à voter. Chaque votant indique son choix en inscrivant un (X) ou un crochet (✓) dans l'espace placé en face du nom du candidat concerné. Toute marque visant à violer l'anonymat du vote annule le bulletin. La forme du bulletin est, mutatis mutandis, la suivante, mais l'on pourra préparer un bulletin pour chaque catégorie de votants si on le juge nécessaire. Tous les bulletins doivent être **initialés** par un ou une représentant(e) après vérification du nom de l'étudiant dans la liste officielle de chaque faculté. (Voir l'annexe A ci-jointe)

7. À la fermeture des bureaux de vote, les boîtes de scrutins sont scellées et apportées à l'endroit désigné par les co-présidents d'élection et des représentants de chaque candidat(e). Le résultat du vote est communiqué par les co-présidents d'élection qui par la suite avisent le recteur de l'Université des candidats élus respectivement au Conseil des Gouverneurs et au Sénat académique et à la présidente par intérim de la F.E.U.M. des candidats élus.

8. Dans le cas où moins de 25% des étudiants inscrits exercent leur droit de suffrage à l'élection des candidats, l'élection est déclarée nulle et une nouvelle élection doit être appelée, conformément aux dispositions du présent règlement.

9. Dans le cas d'égalité des voix, on détermine l'élu ou les élus par un tirage au sort. On dépose dans un récipient des billets sur chacun desquels on écrit le nom de chaque candidat ayant recueilli le même nombre de votes qu'un ou plusieurs adversaires pour un poste donné. Un des co-présidents d'élection, en présence des représentants des candidats, tire au sort un ou deux billets, selon le nombre de postes à combler, et le candidat dont le nom apparait sur le billet tiré est déclaré élu. Si deux postes sont à combler, la même procédure s'applique dans les deux cas. S'il y a 40% d'abstention ou d'annulation des votes reçu pour les postes de directeur(trice) aux affaires externes et président (e) à la F.E.U.M. l'élection sera annulée pour ces catégories.

Signé Gilles Long
Coprésident d'élection

Signé Réal Gauthier
Coprésident d'élection
Représentant à la F.E.U.M.

CULTURE ET ARTS

ANNONCE

LE FRONT recherche des écrivains et poètes pour la section culturelle!!
Toute personne qui "écrivaille", on attend vos textes!!!

Pensée de la semaine

"Pour mourir au fond d'une Vie, il faut vivre pour mouir..."

s.e.a.

Une flèche inattendue

Un colporteur vendant la Bible avait dressé son petit étalage sur la place du marché. À coté de lui, une personne âgée vendait de la mercerie. Les gens passaient, acceptaient un dépliant, écoutaient une parole de l'évangile; mais personne ne s'arrêta pour acheter une bible. Aucune vente toute la matinée.

La mercière avait bien observé la chose. À la fin du marché, elle s'approcha de son voisin: "Monsieur, vous vous êtes bien fatigué toute la matinée, vous avez dit de bien bonnes paroles, mais vous n'avez rien vendu. Vous avez perdu votre temps. Voulez-vous que je vous dise ce qui a gêné votre travail? C'est ce texte que vous avez placé au-dessus de votre étalage: "Repentez-vous et croyez à l'évangile" (Marc 1:15). Voilà ce qui fait fuir les gens. De quoi voulez-vous qu'ils se répentent? Dieu est bon et nous pardonnera nos péchés".
Notre ami regarda son interlocutrice: "Je vois, Madame, avec quelle force ce texte de la parole de Dieu parle à votre conscience. Ne cherchez pas à vous débarrasser de ce message divin qui vous accuse, car c'est là le seul chemin pour venir ou pour revenir à Dieu".
La marchande fondit en larmes: "J'ai été élevée par des parents pieux et pendant toute ma jeunesse j'ai reçu un enseignement chrétien solide. Mais je suis allée dans le monde vivre à ma guise et je m'y suis égarée. J'ai perdu mon existense... Je ne suis qu'une épave".
Ému, le colporteur répéta l'invitation du Dieu d'amour: "Oui, répentez-vous et croyez à l'Évangile, croyez au Dieu qui a donné son Fils unique".
Il n'avait rien vendu en cette matinée, mais le Maître l'avait placé là pour ramener dans le chemin de la repentance et du salut une brebis égarée.

L'émission "La réconciliation" CKUM-MF tous les dimanches de 14h30 à 16h00

Club de Comptabilité

Si vous êtes un organisme sur ou hors Campus et que vous avez besoin d'aide pour faire votre comptabilité, le club de Comptabilité du Centre universitaire de Moncton peut vous aider.
Vous pouvez nous rejoindre en venant ou téléphonant au bureau du Conseil étudiant de la Faculté d'administration (855-9105); demandez pour Marcel Vienneau ou Addé Arseneault.

Souvenir

Ô sainte Moustache, vous qui avez su résister à toutes les tentations de démission, inspirez nous la force de nous battre jusqu'au bout. Vous qui avez su écraser le serpent, guidez-nous parmi les enquêtes de ce monde. Ô sainte Moustache, délivrez vos enfants du marais et faites qu'un jour, nous entrions en votre paradis avec les saints Garrigue, Alfred et Gilbert, les confesseurs Adrien et Claudius, les saints martyrs Euclide, Léon et Cadieux et se joignant à votre éternelle félicité, le chant des Archanges et Messagers, Le Breton, Bon Voyage et Boucher.

Amen

Imprimatur: Mgr. Lauzon
N. Obstat: Moine À l'Air

★

"Les servantes du Bon Dieu"

L'Office nationale du film, en collaboration avec le Musée acadien, présentera le film "Les Servantes du Bon Dieu" (16mm., couleur, 90 min.), le lundi 18 octobre, à 20 heures, au local N-163, Sciences infirmières.

Ce film est présenté dans le cadre de l'exposition "Mère Marie-Léonie", de la série "Les bâtisseurs de l'Acadie", en montre au Musée acadien jusqu'au 9 novembre.

"Les Servantes du Bon Dieu", un film de Diane Létourneau, est un document-témoin qui décrit la vie quotidienne d'une communauté de religieuses québécoises, les Petites Soeurs de la Sainte-Famille. Ces religieuses ne sont pas des soeurs enseignantes, elles ont été formées pour servir les prêtres toute leur vie, et elles continuent aujourd'hui à s'acquitter de leur devoir avec humilité, résignation et avec joie, comme si tous les bouleversements socio-politico-culturels de ces dernières années ne les avaient pas atteintes.

Normande Juneau, de **Châtelaine**, dit ceci sur le rôle joué par la communauté décrite dans ce film: "Les Petites Soeurs de la Sainte-Famille sont autosuffisantes: imprimeuse, horlogère, garagiste-chauffeur, cordonnier. Tous sont des métiers traditionnellement réservés aux hommes, mais qu'elles ont appris seules et qu'elles pratiquent sans en parler. Elles constituent une communauté comme bien des contestataires en rêvent mais, surtout, elles sont une preuve discrète et silencieuse que les femmes peuvent être auto-suffisantes et exercer leur pouvoir."

L'entrée est gratuite et le public est cordialement invité.

Conférence sur les femmes battues

★★

Un porte-parole d'un comité responsable d'une conférence sur la violence faite aux femmes dit que la présence de femmes battues n'a jamais été aussi manifeste au Nouveau-Brunswick.

Selon Michael Guravich de Moncton, de plus en plus de femmes battues demandent de l'aide mais les personnes appelées à les aider, que ce soit des travailleurs sociaux, la police, les enseignants ou les médecins, ont très peu d'information sur la violence au foyer et sur les méthodes efficaces d'intervention auprès des victimes et des agresseurs.

"La Conférence sur la violence faite aux femmes qui aura lieu à Moncton du premier au trois novembre est organisée pour combler ce besoin," dit M. Guravich.

Dr. Murray Straux, auteur et responsable du programme de recherche sur la violence au New Hampshire, sera le conférencier spécial. Il est co-auteur du livre, **Behind Closed Doors: Violence in the American Family,** et de plusieurs autres publications sur le sujet.

La conférence traitera des aspects social, légal et médical de la violence au foyer. Elle aura lieu au Keddy's Brunswick Hotel à Moncton. Le public et les professionnels sont invités.

Dr. Pat Kincaid, qui a récemment publié une étude sur les répercussions de la violence en éducation, sera aussi présente ainsi que Dr Betty Holmes, médecin de la Nouvelle-Écosse active dans la revendication de services médicaux et sociaux améliorés pour les femmes battues; et Robert Holmes, un consultant et expert en formation de la Gendarmerie royale du Canada à Ottawa.

La conférence est la responsabilité d'un comité ad hoc de professionnels de la région de Moncton. Les personnes intéressées doivent s'inscrire en communiquant avec la coordonnatrice de conférence, Estelle Daigle, au C.P. 474, Moncton, E1C 8L9. Les frais d'inscription sont de 40$ avant le 25 octobre. La conférence d'ouverture par Dr Murray Straus le lundi 1 novembre à 20h est aussi ouverte au public autre que les délégué(es)s de la conférence.

Pour de plus amples renseignements, communiquer avec Estelle Daigle au 854-5075 (en anglais avec Michael Guravich au 858-2710 ou au 384-9671).

Umbras y Soledad

Ile, toi pour qui j'épure mes dernières métaphores
Pour abreuver mon ombre muette, amorphe
Ile, entends...ma source tarrie,
Comme tous les vestiges de mes âmes morte
Qu'on germe dans quelques profondes boues,
Qu'on mouille sans souligner leurs nostaligiques litanies.
Ile, toi pour qui j'épure mes dernières mitaphores
Brûlées sont les épaves de certitudes banales
Qui chantaient tes libres sophismes,
Echos nus, dans ma transe, demeurent seules vérités...
Les murs sont vidés de leurs souvenirs, douce mélodie,
Accords passionnés d'espoirs nus et derisoires
Qui se grisaient d'aimer la Nuit,
Qui m'épuisaient pour mieux m'enlacer
Qui m'enlaçaient pour mieux m'éteindre...

s.e.a.

CULTURE ET ARTS

CINE-CAMPUS

19-20-21 octobre

LE CONFORT ET L'INDIFFERENCE

GRACIEUSETE DE L'OFFICE NATIONAL DU FILM

Un film de
Denys Arcand, Pierre Bernier, Alain Dostie,
Serge Beauchemin

Avec:
Jean-Pierre Bonfard, dans le rôle de Nicholas Machiavel.

Production:
Roger Frappier, Jean Dansereau.

Couleurs
Durée: 108 minutes 52 secondes

"Le Confort et l'Indifférence", c'est le Québec à l'heure du Référendum jugé par Machiavel... c'est-à-dire extirpé de son contexte local, et mesuré à l'aune de la réalité politique universelle. Ce long métrage aurait pu n'être qu'une simple chronique de la défaite référendaire du Parti québécois. L'ampleur de l'événement n'en est cependant telle qu'il se revêt tout naturellement de drame et d'épopée. Le film qui en rend compte se drape de thèse, d'analyse, de pamphlet, comme un sourd cri de révolte contre la nature des hommes et des sociétés, des Etats et des hommes d'Etat.

Retraçant le cours des événements jusqu'à l'issue finale, "Le Confort et l'Indifférence" fait le tour des acteurs du drame: travailleurs, immigrants, clans aux moyennes, lumens, Bas d'or, professionnels, hommes politiques, establishment financier, militants, bref, Comédie populaires et élites dirigeantes. Et c'est le procès de la question du référendum, question qui, pour certains tranche dans le calme et la paix, qui, pour d'autres, cristalise l'hésitation et la confusion. L'issue sera-t-elle déjà fixée? Le ton monte jusqu'à la crise de nerfs nationale. Des gros plans donnent visage aux factions. Est-ce OUI ou NON? C'est NON!

Traversant les vaineus réunis dans leur vallée de larmes, le cinéaste va analyser lucidement les raisons de cette défaite, et étudier de près les "vrais" triomphes qui occupent le peuple.

Un film de Denys Arcand sur le référendum du 20 mai 1980 au Québec

22-23-24 octobre

LES ADEPTES

Couleur, 16mm, 1h19, fdal.;Gilles Blais, Rech.;Rachelle Lusier, Cons.;Mike Kropvold, Prod.;Georges Dufaux, Img.;André-Luc Dupont, Son;Jean-Guy Normandin, Mon.;Yves Leduc.

Leur tenue exotique de moines au crâne rasé en plein Montréal leur assure à tout le moins un succès de curiosité! Fondée en 1965 à New York, la secte orientale "Hare Krishna" a prospéré en Californie. Elle recrute désormais des adeptes dans la plupart des grandes villes du monde. Au Québec comme ailleurs, on y adhère à tout âge...en particulier au sortir du CEGEP! Pour étudier le phénomène, un cinéaste de l'O.N.F. a suivi durant six mois trois jeunes dévots québécois de Krishna: Michel, Robert et Joanne, de leur conversion à leur initiation dans le faste d'une cérémonie grandiose.

Les "Adeptes" nous plonge au coeur du quotidien des dévots de Krishna: vie familiale à l'indienne; exercices monastiques au temple, autour de l'autel richement orné et d'une réplique de cire du fondateur, vénéré comme un dieu; militantisme actif dans la rue auprès des passants, avec pamphlets et livres. Il relève la réaction de parents et du public en général, face à la présence très voyante des adeptes de Krishna. L'efflorescence des religions nouvelles n'est pas sans soulever des questions sur notre société même. Y a-t-il carence éducative? Carence de civilisation? Vacuum culturel? Est-ce la soif de spiritualité? Le poids de la liberté? Le besoin de sécurité? Aurait-on à ce point besoin de loi et d'ordre sur le plan intérieur? "Le point essentiel, dit un dévot de Krishna, c'est qu'il ne faut pas essayer de trouver soi-même. La conscience de Krishna, c'est simplement répéter, c'est tout! "Chaque jour je dévot doit réciter 2 728 fois son mantra..."

Exposition d'art canadien

La Galerie d'art de l'Université de Moncton présente jusqu'au 31 octobre une exposition consacrée à l'art canadien contemporain. Près d'une centaine d'oeuvres, empruntées des collections privées de Moncton et des environs, illustreront la grand variété des tendances qui marquent notre art. Toutes les provinces du Canada seront représentées et on pourra notamment voir des oeuvres de Colville et de Pratt, de Pellan et de Riopelle, de Jack Bush et de Michael Snow, de Perehudoff et de Besant, de Onley et de Gordon Smith. Parmi les artistes du Nouveau-Brunswick, on verra entre autres des oeuvres de Brittain et de Humphrey, d'Yvon Gallant et de Paul Bourque.

Poterie et céramique

L'Atelier se donne:

Dates: 24 oct. & 7 nov.

Heures: 10h à 17h

Coût: 15$

Ceux ou celles qui veulent faire de la poterie et céramique, il y a encore la possibilité de vous inscrire.

Voir Michael Roper à 410 Taillon; ou téléphoner à 858-4161

Michael Roper
Responsable des Ateliers

Louise Bessette

Le Service des loisirs socio-culturels du Centre universitaire de Moncton présente Louise Bessette, pianiste, en spectacle le jeudi 21 octobre à 20 heures au local 316 (Chapelle) de l'Édifice Taillon.

Louise Bessette a donné de nombreux récitals à travers le Canada. Elle s'est aussi fait une solide réputation d'interprète de musique contemporaine et elle a notamment participé à plusieurs créations d'oeuvres à la Société de musique contemporaine du Québec.

De par ses grandes qualités techniques et musicales, cette jeune pianiste exceptionnelle s'est déjà taillé une place de choix dans le milieu musical montréalais.

Les billets sont de 2$ et de 4$ s'ils sont achetés à l'avance, et de 1$ de plus à la porte.

Dieu parle aujourd'hui

Dans ce monde de contradictions et de désordre, savez-vous que Dieu parle Lui aussi? Ses paroles, vous les trouvez dans la Bible. Au-dessus de tout opinion, elle seule fait autorité absolue car c'est Dieu qui s'adresse à l'homme. **Pourquoi Dieu parle?** Justement parce qu'il est Dieu et qu'on ne peut le connaître, s'il ne se révèle à nous. Alors la Bible n'est pas un simple recueil de pensées morales, permettant ceci, défendant cela. Ni un livre religieux réservé aux gens instruits ou à un clergé. La Bible est la révélation de ce Dieu Sauveur à l'homme pécheur.

À qui Dieu parle-t-il? À vous précisement. Faites-en l'expérience et vous verrez ou peut-être avez-vous peur? Sa parole est comparée à un marteau qui brise le roc.(Jérémie 23:29). **Qu'a-t-il à vous dire?** Je lui laisse la parole: " Prépare-toi à rencontrer ton Dieu." (Amos 4:12). "Il est réservé aux hommes de mourir une fois, et après cela le jugement." (Hébreux 9:27) "Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse pas, mais qu'il ait la vie éternelle."(Jean 3:16). "Cette parole est certaine et digne de toute acceptation, que le Christ Jésus est venu dans le monde pour sauver les pécheurs." (I Timothée 1:15). "Le sang de Jésus-Christ nous purifie de tout péché." (Jean 1:7) "Aujourd'hui, si vous entendez sa voix, n'endurcissez pas votre coeur." (Hébreux 3:7).

Café Chrétien
Local: A-123
Vendredi à 20h30

Vita Nutrition

126 rue Archibald

OFFRE SPECIALE:

Rabais de 10 % sur toutes les vitamines, herbes, épices et cosmétiques.

Tél:388 3850
126 rue Archibald,Moncton,N.B.

EN ACADIE

Fonds de bourses Clément-Cormier

Le Fonds de bourses Clément-Cormier, fondé en 1977, compte actuellement 250 000$ en fiducie. Administré par l'Association des ancien(ne)s et ami(e)s de l'Université de Moncton, ce fonds a permis de remettre jusqu'ici 135 bourses à des étudiant(e)s méritant(e)s qui fréquentent le campus de Moncton dont 34 en 1982-83. Le montant des bourses accordées varie entre 300$ et 1 000$. Rappelons que seuls les intérêts accumulés sont remis en bourses annuellement et que le capital est mis dans un fonds en fiducie.

L'Association des ancien(ne)s et ami(e)s de l'Université de Moncton attribue ses bourses, par l'entremise du Service d'aide financière de l'Université, aux étudiants francophones des Maritimes et des Iles-de-la-Madeleine qui sont inscrits à un programme d'études offert au Centre universitaire de Moncton. L'attribution de ces bourses se fait selon certains critères. Entre autres, on tient compte généralement de ceux-ci: la perfomance académique, les activités para-académiques, les aptitudes d'organisateur et de leader, les talents artistiques ou athlétiques et le plan de carrière ou champs d'étude.

BAS-DE-VIGNETTE

Boursiers du Fonds de bourses Clément-Cormier 1981

Trente-quatre (34) étudiant(e)s qui fréquentent le Centre universitaire de Moncton se sont mérité(e)s des bourses cette année.

Dans la photo, première rangée, de gauche à droite: Luc Prud'homme (Bathurst) Susan D. LeBlanc (Moncton), Mario Paulin (Lamèque), Marc Gautreau (Moncton), Colette Bernard (Charlo), Hector Doiron (Cap-Pelé) et Nicole Richard (Shippagan). Deuxième rangée, de gauche à droite: Dari Basque (Tracadie), André April (Edmundston), Rachel Landry (Cap-Pelé), Maurice Lavigne (Moncton), Carole Boudreau (Beresford), Liette Dumas (Balmoral) et Gilles Bourgeois(Moncton). Troisième rangée, même ordre: William Boucher, directeur des Ancien(ne)s et Ami(e)s de l'Université de Moncton, Gene J. Maillet (Bouctouche), Colette Perron (Campbellton), Marc Gallant (Bouctouche) le docteur Roland Maurice, président de l'Association des Ancien(ne)s et Ami(e)s de l'Université de Moncton, Carole Essiembre (Campbellton), Jeanne Richard (Rogersville), Rachel Thériault (Paquetville), Denis R. Arsenault (Moncton), Edna Gallant (Abram-Village, I.-P.-E.) et Lise Landry, responsable du Service d'aide financière de l'Université de Moncton. Absents lors de la prise de la photo: Jacqueline Arsenault (Moncton), Roland Boudreau (Bathurst), Yves Brun (Cap-Pelé), André Chiasson (Dalhousie), Yvon Dubé (Kedgwick), Linda Gagnon (Rivière - du - Portage), Maurice Landry (Shippagan), Jennifer R. Leduc (St-Basile), Marie-Claude Lemieux (Campbellton), Anne Paulin (Ste-Marie-sur-Mer), Roger Pelletier (Atholville) et Marthe Savoie(Campbellton).

Poste ouvert

La Fédération des Étudiants de l'Université de Moncton est à la recherche d'un(e) contrôleur(se) à temps plein.

La personne aura l'entière responsabilité de la gestion financière du budget de la Fédération et de ses différents comités (y compris le club étudiant Le Kacho). En outre, la personne aura à veiller au respect des systèmes de contrôle interne, aura la responsabilité des registres complets et des états financiers.

Elle devra aussi assiter le Directeur des Finances en matière de budget et de son contrôle.

Conditions requises:

- Avoir un diplôme universitaire
- Expérience en contrôle financier souhaitée
- Avoir un très bonne connaissance du français

Traitement:

Le traitement sera déterminé selon les qualités et l'expérience du candidat. Le salaire de base sera négociable.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae ainsi que leur demande au Directeur des Finances de la F.E.U.M. Inc., 159 Massey, Moncton, N.-B. E1A 3E9, avec la mention "Demande d'emploi". La date limite du dépôt des candidatures est le mercredi 27 octobre à 16h00. La F.E.U.M. Inc. assure aux candidats une entière confidentialité de leur dossier.

La personne choisie entamera son emploi le 1 novembre.

CKUM-MF

Est-ce que la radio t'intéresse?
Est-ce que les **Sports** t'intéressent?
CKUM-MF est à la recherche de personnes qui voudraient faire partie du département des sports. Ces personnes s'occuperont de la rédaction des bulletins sportifs, de la lecture de ces mêmes nouvelles, de l'animation des émissions sportives.
Il y a aussi la possibilité de travailler à la diffusion en directe des parties de hockey des Aigles Bleus.
Cela t'intéresse?
Alors, viens faire un tour à **CKUM-MF** derrière l'Édifice Taillon.
Il y a une place pour toi!

CKUM-MF

Conseil consultatif sur la condition de la femme

Le Conseil consultatif sur la condition de la femme a lancé un guide des questions féminines prioritaires en vue des élections au Nouveau-Brunswick. Parmi les priorités énoncées, nous comptons les questions relatives à l'emploi, les garderies ainsi que l'éducation non-sexiste.

"À chaque élection, le Conseil reçoit des demandes d'information sur les questions féminines dont devraient traiter les politiciens(nes). Ces renseignements sont utiles aux groupes de femmes qui organisent des réunions politiques autour des questions féminines et aux électrices qui veulent mieux évaluer les candidats(es) dans leurs circonscriptons", de dire Madeleine LeBlanc, présidente du Conseil consultatif dans un communiqué émis aujourd'hui.

Le feuillet intitulé "Élections '82 - Les revendications des femmes du N.-B.", énumère aussi les services sociaux et de santé tels les services pour femmes battues et les programmes pour les familles mono-parentales, et la représentation égale des femmes sur les commissions et organismes gouvernementaux.

Le Conseil n'offre aucun commentaire sur les positions prises sur les questions féminines par les partis politiques en campagne électorale. Ce guide s'adresse aux électrices et électeurs dans le cadre d'un effort soutenu par le Conseil pour voir intégrer les questions féminines dans les programmes des partis.

Un manuel d'action politique pour les femmes sera publié avant la fin de l'année. Ce manuel traitera de l'engagement en politique partisane et non-partisane à tous les niveaux à partir des conseils scolaires jusqu'au niveau du gouvernement fédéral. Mme LeBlanc a souligné que les élections scolaires et municipales seront tenues en mai 1983 au Nouveau-Brunswick et que les femmes et groupes de femmes devraient commencer à planifier leur engagement dès maintenant. Elle a ajouté que les municipalités peuvent améliorer la condition de la femme en participant à la mise sur pied de garderies, en assurant l'accès égal aux installations et services sportifs et aux fonds accordés à cet effet, etc.

Des copies du feuillet "Élections '82" sont disponibles au bureau du CCCF à Moncton (386, rue Saint-George, Moncton, N.-B. E1C 1X2) et auprès des membres du Conseil dans les diverses régions de la province.

Pour de plus amples renseignements, communiquer avec **Rosella Melanson au 388-9660 ou au 384-9671 après 17 heures.**

105,7 CKUM

La nouvelle radio sur bande MF du Moncton métropolitain
Une programmation diversifiée, à vous de choisir:

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
8h30 Opéra(a) G.Bourque	.....Bonjour Moncton métropolitain(f).....					Sports en fin de semaine
10h00 Notes et rimes(c) G.Etienne	Animation musicale(d) G.Leblanc	Espagne et Amérique chantent(e) G.Torrealba	Animation musicale(d) J.Harvé	Les Grands du Jazz(m) J.Gautreau	Animation musicale(d) L. Villeneuve	D'Albinoni à Zelanka(b) D.Richard C.Bisaillon
11h00 Parole de vie(k) L.Nadeau	LIBRE	Tête en gigue(l) M.Thériault	Que veux-tu que ça me fasse?(f) M.Dumas			
12h00 L'oiseau voyageur(f) R.Loiseau	Infotek.....(15 minutes)					Musique en vrac(n) C.Girard
	Détente musicale...(bientôt de retour)					
13h00 Classique (b) M.Hébert	Economie et Finances V.Léger	Entre amis(d) R.Boudreau	Rock(n) M. Bastarache	Occasion(f) R.Plourde S.Cyr	Faut en rire(d) C.Savoie	Ballades Rock(n) F.Bourgeois
	LIBRE			Chasse-galerie(h) D.Cottreau	Folk & Blues(l) J.Jean	
14h30 La reconciliation(k) R. Desrosier		Rock en stock(n) B.Dionne				
15h00	Vision(t) A.Allaire S.Clavet		Retenir le temps(h) G.Basque	Un temps une chanson I.Bader(f)		Jazz(m) D.Malenfant
16h00 A la bonne heure(d) P.Arsenault	Blé brûlé(m) JP.Gallant M.Boudreau G.Long	Variétés françaises C.Amyot(f)		Blé brûlé(m) JP.Gallant M.Boudreau G.Long	Bon week-end(n) C.Poitras	Les années '60 (g) C.Horvath
17h00 Classique (b) R. Delorme			Avant et après(s)			
17h30-	Infotek.....(15 minutes)					
	Université		Internat.	Provincial	Maritime	Selon le vent(n) J.Pointe
	Libre à la communauté.....(60 minutes)					
19h00 Filière musicale(p)	Bécher(t) G.Lebrun	Place à la vie(j) L.Dion	Espagne et Amérique chantent(e) G.Torrealba	Animation musicale(d) C.Racine B.Ferland	Arts et spectacle S.Eliev	
20h00 ...(j) F.Moreau	Les Pros	Présence des continents L.Attia(q)	Entre parenthèses M.Pitre(f) V.St-Louis	Sport amateur	D'où viens-tu? (r)	Moncton ce soir(n) B.Hamel
21h00 La belle musique(l) R.Labelle	Effet solaire(n) R.Gallant B.Haché	Nostalgie(f) SH.Brun	Mélomanie M.Nadeau(d) C.Mongeon	Animation musicale(d) L.Caron C.Mallet	Le rythme d'aujourd'hui(n) J.Cavanaugh	
22h00 L'oiseau de nuit(m) M.Laplante J.Nadeau		Relax(m) D.Malenfant S.Melanson		Kacho		Progression S.Martin(o)
23h00 Quintessence(n) C.Girard	Ballades(i) P.Lévesque A.Cagiata		Un rendez-vous d'amour D.Leloche(f)		24h00 9 sur 8(o) A.Caron 2h00	Poésie(c) MC.Dugas

Poste ouvert

Directeur adjoint à la technique

Conditions d'éligibilité:
- Être étudiant au Centre universitaire de Moncton
- Posséder quelques notions techniques

Définition de tâches:
- Devra, sous la supervision du directeur de ce département, accomplir les tâches connexes à ce poste.

Rénumération
- Une bourse annuelle de 420$ sera accordée au titulaire de ce poste.

Faire parvenir votre candidature avant le 25 octobre 1982 à l'adresse suivante:

Poste de directeur adjoint
CKUM-MF
159 Massey
Moncton, N.B.
a/s Carl Legault

Légende:
(a) Opéra
(b) Classique
(c) Poésie classique
(d) Divers
(e) Musique et chansons de l'Espagne et de l'Amérique
(f) Musique française
(g) Musique des années '60
(h) Musique québecoise
(i) Musique douce mixte
(j) Philosophie
(k) Religion et philosophie
(l) Folklore
(m) Jazz
(n) Rock
(o) Rock progressif
(p) Information de groupes musicaux
(q) Politique internationale
(r) Information sur divers pays présentée par l'association des étudiants étrangers de l'université de Moncton
(s) Histoire (t) Science

SOYEZ A L'ECOUTE ET LAISSEZ-VOUS SURPRENDRE!

SPORTS ET LOISIRS

Hockey Universitaire

Première victoire de nos Aigles Bleus

En effet, les Aigles Bleus de l'Université de Moncton ont enrégistré leur premier gain important de la saison alors qu'ils se rendaient à Halifax pour y disputer les honneurs d'un tournoi pré-saison composé de formations universitaires de l'Atlantique, le "Lobster Pot". La troupe de Jean Perron, dont l'édition 82-83 n'est pas encore officiellement connue, a disposé, lors de leur première rencontre, de U.N.B. par le pointage de 5-2 alors que durant ce temps Dalhousie écrasait SMU 12 à 2. En finale consolation, Université St Mary's a eu raison de U.N.B.au pointage de 5-1.

Pour la grande finale, les spectateurs ont eu droit à l'éternelle bataille que se livrent habituellement l'Université de Moncton et son homologue Dalhousie. La rencontre fut relativement rude et le jeu ouvert de part et d'autre. Finalement, les nôtres eurent le meilleur grace à des filets de Jean François Boutin avec 2, Louis Durocher, Alfred Goguen, Michel Laforest et Jean Sanfacon avec 1 chacun. Le pointage final: Moncton 6 Dalhousie 4. Le gardien Benoit Fortier s'est vu créditer la victoire.

Lors de la rencontre préliminaire, les compteurs pour les Aigles furent Rock Bois, Jean François Boutin, Pierre Giard, Alfred Goguen et Rémi Lévesque avec chacun 1 filet, alors que J.C. Charest se révela en forme devant la cage des nôtres.

Les joueurs qui demeurent encore sur la liste de l'entraîneur Perron pour le moment alors qu'il y a encore environ 4 d'entre eux à retrancher sont;

Louis Durocher
Pat Dodier
Jacques Joben
Pierre Alexandre
Michel Gallant
Sylvain Fontaine
Alain Arsenault
Jean"Chico" Belliveau
Jean "Dixie" Belliveau
Rock Bois
Jean François Boutin
Daniel Coté
Kevin Gaudet
Pierre Giard
Alfred Goguen
Alain Grenier
Michel Laforest
Remi Lévesque
Jean Sanfacon
Benoit Fortier
Jean Claude Charest

Eric Fournier

Hockey sur gazon

Les Anges Bleus de l'Université de Moncton se sont inclinées jeudi dernier sur leur terrain devant U.N.B. par le pointage de 7 à 1. La troupe de Susan Johnson, qui occupe le second rang de la division ouest de la ligue inter-universitaire de l'Atlantique a semblé en effet connaître certains problèmes devant l'équipe de tête de leur division. Lisa Allain a été la seule à trouver le fond de la cage adverse pour les nôtres. Au chapitre individuel, Lisa Allain occupe présentement le 5e rang dans l'échelle des compteurs de la ligue.

Division Ouest

	PG	G	P	N	Pts
U.N.B.	6	6	0	0	12
U de M	8	3	5	0	6
U.P.	6	2	4	0	4
Mt A	5	1	4	0	2

Division Est

	PJ	G	P	N	Pts
Dal	6	5	0	1	11
MUN	6	3	2	1	7
SFX	5	2	1	2	6
SML	6	1	4	1	3
ACA	6	1	4	1	3

Victoire surprise

L'équipe de soccer de l'Université de Moncton qui oeuvre dans une ligue civile que l'on pourrait qualifier sans toute réserve de 2e classe s'est permise de faire un important pas vers l'avant le jeudi 7 octobre dernier alors qu'elle s'est surpassée en se payant une victoire qui laisse plusieurs songeurs en disposant d'une formation universitaire relativement bien cotée, soit Mount Allison, par le pointage de 1 à 0. Mount "A", qui occupe le second rang de la division ouest de la ligue universitaire de l'Atlantique, se voyait peut-être un peu trop confiant, ayant déjà battu les Aigles 6-1 à Sackville au début de la saison. Les Mounties se sont, et ceci à leur grande surprise, heurtés à une formation décidée, motivée en convaincue de ne rien laisser à leurs adversaires relativement plus expérimentés. Nos Aigles ont donc conclu le match 1 à 0 en leur faveur, se prouvant à eux-mêmes sont aptes à oeuvrer dans la ligue interuniversitaire des Maritimes qui compte neuf formations. Les Aigles avaient une autre chance de prouver leur réelle valeur alors que l'Université Dalhousie, une autre formation bien cotée, se rendait sur le terrain du bleu et or dimanche dernier. Malheureusement, le pointage final n'était pas encore connu lors de l'heure de tombée du FRONT.

Entre temps, le "onze" de Moncton se rendait à Saint-Jean jeudi dernier pour y affronter U.N.B. Saint-Jean qu'ils ont aussi facilement vaincus 4 à 0. Les compteurs furent lors de ce match Alain Bourget et Yazid Bouhamdani avec chacun un double.

Eric Fournier

Réunion du comité publicité animation/éducation

Le mercredi 20 octobre à 15h30 au salon étudiant des sciences sociales au troisième étage.
À ne pas oublier.

Tournoi Citrouille

tournoi de volley ball récréatif

catégories:
homme
femme
mixte

le dimanche 30 octobre
Tous sont les bienvens

DIVERS
les 27, 28, 29, et 30 octobre

Fêtes d'automne 1982

Le thème *UNE SIBOIRE DE DÉBARQUE*
beaucoup d'activités et de concours au programme entre autres: Le gros party de Halloween
Penses y déjà!

Plus de renseignement dans la prochaine édition du FRONT

Avis Important

Le département des Services aux étudiants désire aviser toutes les organisations d'activités étudiantes que dès mardi le 12 octobre, Gilles Desrosiers sera disponible tous les jours de 13h00 à 14h00 pour réception de vos demandes de projets.

Vous n'avez qu'à vous présenter au 410 Taillon (secrétariat général) des Services aux étudiants téléphone 858-4161.

Pour plus d'information sur les procédures à suivre en rapport avec les projets étudiants, n'hésitez pas à venir nous voir au 410 Taillon en demandant pour Gilles Desrosiers ou moi-même.

LOUIS DOUCET
Adjoint-administratif
Services aux étudiants
Tél: 858-4161

AU KACHO

Horaire des employés du Kacho

	Lundi	Mardi	Mercredi pm	Mercredi soir	Jeudi	Vendredi pm	Vendredi soir	Samedi soir	Dimanche
Responsable de soirée			Yves	Paul	François Jean	Gilles	Paul André	Yves	André
Guichet 1				Joanne	Nicole		Mado	Anne	
Guichet 11					Danielle		Mimi	Louise	
Disc-Jockey			Erik	Philippe	James	Pierre C.	James	Serge C.	
Garçons et filles de 1			Lise C.	Denis L.	Marc T. Lisa R.	Harold	Pierre R. Lauraine G	Jeannot Jeannette	
comptoirs 2					Paulette Denis C.		Alain B. Christian	Suzanne Nicole M.	
Serveurs(es) de tables									
Petit Bar									
Vestiaire	Raymond Louise								
Bouteilles			Linda	Elda S.	Benoît Marie-Nicole Mehdi	Julie T.	Suzanne Béatrice Francine	Michel H. Madeleine	

Retour annuel des ancien(ne) et ami(e)s de l'Université de Moncton

Programme du Retour '82 les 22, 23 et 24 octobre

Colloques

Ecole de droit
Rencontre annuelle des juristes francophones du Nouveau-Brunswick
Vendredi soir: Banquet
Samedi: Colloque - Effet de la Charte canadienne des droits et liberté sur la défense de l'accusé; - Le nouveau projet d'enregistrement des titres fonciers au Nouveau-Brunswick.

Education physique
- Le statut de la profession en éducation physique
Vendredi: Banquet
Samedi: Colloque - L'orientation future de l'éducation physique; - Les implications légales en activité physique.
Dimanche: Déjeuner d'affaires

Ecole de nutrition et d'études familiales
Vendredi (19 h 30 à 21 h): Se créer un emploi (table ronde avec cinq (5) diplomés de l'Ecole qui ont des emplois non traditionnels)
Samedi (10 h à 12 h et 13 h à 15 h): Vêtements et besoins spéciaux (Jacqueline Cyr)

Contact - Acadie
Journée d'information publique
au Centre d'études acadiennes de l'Université de Moncton
le samedi 23 octobre 1982

Le Centre d'études acadiennes accueillera le samedi 23 octobre, les personnes qui voudraient se familiariser avec les ressources du Centre et se renseigner sur les moyens de recherche en généalogie, en folklore et en histoire locale. Ces rencontres auront lieu au Centre dans la Bibliothèque du campus.

Tous sont les bienvenus.

Programme d'activités du C.E.A.

9 h	:	Accueil Muriel K. Roy, directrice du C.E.A.
9 h 15	:	Les collections du C.E.A., les sources en histoire Ronald LeBlanc, bibliothécaire
10 h	:	Pause
10 h 15	:	Les sources en généalogie - Stephen White, généalogiste
11 h	:	Les sources en folklore - Ronald Labelle, folkloriste
12 h	:	Diner
13 h 30 à 16 h 30	:	Recherche libre avec possibilité de consultation du personnel

Programme du Retour '82

Le samedi 23 octobre

10 h	:	Assemblée annuelle de l'A.A.A.U.M. au Salon du Chancelier de l'Edifice Taillon
11 h 30	:	Plantation d'arbres par le Club d'embellissement
14 h	:	Exposition spéciale à l'intention des visiteurs du Retour 1982 au Musée acadien et à la Galerie d'art de l'Edifice Clément-Cormier
18 h	:	Accueil au foyer de l'Hôtel Beauséjour

OPUS 006

19 h 15	:	Banquet annuel suivi d'une soirée de danse avec l'orchestre jazz OPUS 006 sous la direction de Martin Waltz dans le Grand Salon de l'Hôtel Beauséjour

Conférencier: M. Michel Bélanger, président de la Banque nationale
Ancien de l'année: Juge Adrien Cormier

Le dimanche 24 octobre

11 h 30	:	Messe à l'intention des Ancien(ne)s et Ami(e)s de l'Université de Moncton
14 h	:	Les champions canadiens au hockey interuniversitaire, les Aigles Bleus de l'Université de Moncton, reçoivent les Huskies de l'Université Ste-Mary's.

Les billets pour le Banquet et la danse se vendent 20$ par personne. Ils sont en vente au Secrétariat des anciens et amis, local 300 de l'Edifice Taillon.
Tous sont les bienvenus aux activités du Retour 82.

Réunion des employés

Il y aura une réunion pour les employés du Kacho aux journées et heures suivantes:
le mardi
le mardi 19 octobre à 12h00 - "Barmen"
le mardi 19 octobre à 16h00 - Bouteilles
le mercredi 20 octobre à 12h00 - Maintenance
le mercredi 20 octobre à 16h00 - "Disc-Jockeys".

Il serait important d'assister à ces réunions. Différents points sont à discuter.

Yves Laplante
Ass-Gérant

Le Front

Hebdomadaire des étudiants et étudiantes de l'Université de MONCTON en ACADIE

le lundi 25 octobre 1982 Vol. 19 no. 7

La responsabilité de la F.E.U.M. pour ses membres

Dernièrement, les étudiant(e)s arrêté(e)s lors de l'occupation d'avril dernier recevaient une lettre de la F.E.U.M. qui se dit embarassée de se laver les mains pour mettre ses gants blancs et nous dire de payer la note de ses avocats.

Hum. Soyons clairs, la F.E.U.M. nous dit qu'elle n'a jamais endossé les frais légaux de la défense de ses membres. Hum. Bravo. En effet, elle n'avait pas à endosser une telle proposition; puisqu'elle avait déjà endossé, subtilement il faut le dire, les actions et les conséquences du comité d'occupation. Il est donc du devoir de la F.E.U.M. de protéger et défendre ses membres, ce qu'elle fait depuis le début. Cependant, une crise financière semble la faire changer de cap. Comme si la question monétaire changeait non seulement sa politique, mais aussi sa raison d'être.

Il est vrai qu'une action personnelle d'un de ses membres peut être condamnée et n'être pas reconnue par la F.E.U.M. Mais dans ce cas-ci, même l'arrestation est une action collective, puisque les membres arrêté(e)s se sont plié(e)s à une directive de l'assemblée générale. La F.E.U.M. doit donc assumer ses responsabilités dans cette affaire.

Ceci m'anème à parler d'une autre responsabilité de la F.E.U.M. face à cette même occupation: les expulsé(e)s. Il fut décidé unanimement par le comité des expulsions, qui est un comité de la F.E.U.M. (eh oui), que les membres expulsé(e)s feraient une demande d'appel devant le comité supérieur des admissions. Même ceux qui ne revenaient pas à l'Université de Moncton en septembre. Tous se sont plié(e)s à cette directive, et nous sommes maintenant huit expulsé(e)s. Il y eut 17 comparutions devant le Comité Supérieur des admissions, certaines d'entre elles nécessitant des frais d'avocats, qui tombent aussi sous la responsabilité de la F.E.U.M., puisque c'était la décision d'un de ses comités.

Bon. Voilà des choses qui m'apparaissent claires. Maintenant passons au constructif. Il y a toute une facture à payer par la F.E.U.M. Où aller chercher l'argent? Comme la F.E.U.M. le dit si bien dans sa lettre, organisons une campagne de financement. On peut vendre des macarons, mais je crois qu'il faut aussi aller chercher toute la pile d'organismes et d'universités qui nous ont appuyés lors de l'occupation. Il faut aussi regarder du côté des gens les plus "sensibles et sympathiques" du campus, soit les membres de l'ABPUM, qui sans nous n'auraient pas leur raison d'être, les facultés, écoles, départements, conseils étudiants, etc., M. Finn, qui est à l'écoute des besoins des étudiant(e)s et qui en a mis quelques-un(e)s sur le Bien-Etre Social et l'assurance-chômage, M. Médard Collette, qui pourrait créer un fonds de dépannage pour les occupant(e)s en difficulté, etc. Un peu d'humour et d'imagination, quoi!

Moi, je suis prêt à donner un beau 2$ pour acheter un macaron. Et vous?

Michel LeComte
Expulsé et arrêté, en pleines difficultés financières

P.S. Pour moi, il est clair que si la F.E.U.M. n'assume pas ses responsabilités face aux étudiant(e)s expulsé(e)s et arrêté(e)s, c'est qu'elle ne représente que les facultés d'administration et de Sciences et Génie, puisque les conseils étudiants des autres facultés, écoles et départements avaient appuyé l'occupation.

Réunion de la F.E.U.M.

Objet: Convocation à une réunion régulière du conseil d'administration de la F.E.U.M. qui aura lieu le 27 octobre 1982 au local 206 de l'édifice des Arts à 19h00.

A L'ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la réunion régulière du 29 septembre 1982 et de la réunion régulière du 13 octobre 1982
3. Adoption des procès-verbaux des deux réunions spéciales du 6 octobre 1982
4. Contrôleur permanent de la F.E.U.M.
5. CKUM-MF
6. Kacho
7. Péréquation
8. Centre social
9. Assemblée générale
10. Délégation de la F.E.U.M. au congrès de la F.C.E.
11. Autre
12. Levée de l'assemblée

Linda Vallée
Présidente par intérim

Sommaire

EDITORIAL.....page 2

POLITIQUE ÉTUDIANTE.....page 3

le québec ETUDIANT-septembre '82

EDITORIAL

Un nouveau système de contrôle financier à la F.E.U.M.

VOIR À LA PAGE 2

Chers(ères) lecteurs(trices),

Nous nous excusons pour le numéro abrégé du Front de cette semaine qui est dû à une panne de la photocomposeuse. Nous avons été obligés d'utiliser les services d'une firme en ville pour sortir ce numéro.

Les articles qui paraissent dans ce Front ne sont que ceux des élections de la F.E.U.M. et pour des activités très urgentes. Nous regrettons de ne pas pouvoir publier les articles et les annonces qui nous ont été apportés. Ce n'est que partie remise, ça paraîtra dans votre prochain journal.

Le Front

ÉDITORIAL

Un nouveau système de contrôle financier à la F.E.U.M.

En mars dernier, la Fédération des étudiants de l'Université de Moncton (La FEUM) avait mandaté une firme comptable d'établir un système de contrôle interne des activités financières de la F.E.U.M. et de tous ses comités.

Sept (7) mois après (en septembre écoulé), la firme comptable avait présenté un rapport complet dans lequel elle faisait trois principales recommandations:

- 1) L'établissement d'un contrôle financier central de toutes les activités de la F.E.U.M. et de ses comités.
- 2) Les opérations du KACHO (le club étudiant) devraient faire l'objet d'une étude distincte visant l'établissement de contrôles aussi sévères que ceux adoptés par la F.E.U.M. (Le rapport à ce sujet sera prêt le 28 octobre. Il n'est pas déjà prêt.)
- 3) La F.E.U.M. devrait considérer l'embauche d'un contrôleur permanent afin d'assurer la continuité des systèmes mis en place.

Ainsi donc, le conseil d'administration de la F.E.U.M., au cours de sa réunion régulière du 29 septembre, avait adopté les recommandations. Mais celles-ci ne pourraient entrer en vigueur que le 1er novembre en attendant l'engagement officiel de son contrôleur permanent.

En effet, les intentions de la F.E.U.M. sur l'implantation de ce système et sa valeur, si nous voulons nous interroger (là-dessus) sont très simples.

La F.E.U.M., nul n'ignore, a toujours porté à tort ou à raison le cachet de désorganisation, de foutaise...Pour l'année 1982-83, la F.E.U.M. voudrait "assainir" ses finances, assurer la continuité et de ce fait rehausser son image de marque. C'est ça le grand pari de cette année sans doute.

En fait, la F.E.U.M. fait sa propre autopsie!

Mais, chères étudiantes et chers étudiants, nous devons vous avouer que ce système est accueilli **très froidement** par certains comités de la F.E.U.M. et très chaudement pour ne pas dire avec **chaleur par d'autres!** Comment peut-on justifier cette controverse? Pourquoi cette divergence?

A ce qui concerne les comités qui manifestent une reticence à embarquer dans le nouveau système, il y a lieu de se demander si c'est tout simplement parce qu'ils ne veulent pas rompre avec la tradition (c'est-à-dire qu'ils sont trop habitués à l'ancien système à tel point qu'il devient trop difficile de se déshabituer ou encore parce que le nouveau système est creux?) Des sources dignes de foi, il s'est filtré certaines informations selon lesquelles Mademoiselle Linda Vallée, présidente par intérim et directrice aux affaires internes, ainsi que Monsieur Mehdi Attia, directeur des finances, la mise en place du nouveau système de contrôle semblait être rejeté farouchement par certains comités de la Fédération. C'est ce qui, selon notre informateur, décourage complètement l'exécutif de la F.E.U.M. étant donné qu'il a travaillé d'arrache-pied pour parvenir à ces recommandations qui, selon lui l'exécutif), régleraient la majeure partie des problèmes auxquels face face la F.E.U.M.

Quant aux raisons qui entourent et qui accompagnent cette divergence, rien ne nous a été clairemont communiqué.

En attendant impatiemment de voir lequel de deux systèmes l'emportera (l'ancien ou le nouveau), nous lançons dans l'entre-temps un appel à tous les intéressés de nous faire parvenir leurs avis et opinions.

A bon entendeur salut!

Sumbu Longhomo-Etshiko

★ ★ ★ ★ ★ ★

LE FRONT

Le journal LE FRONT est l'hebdomadaire des étudiants(es) de l'Université de l'Acadie à Moncton publié par la F.E.U.M. Il est situé au 159, rue Massey, Moncton, N.-B. E1A 3E9 et notre numéro de téléphone est (506)858-4486 (4484 pour les interurbains).

LE FRONT veut être à l'avant-garde de la collectivité étudiante tout en couvrant les multiples intérêts particuliers des étudiants(es). Les opinions émises dans LE FRONT ne sont pas nécessairement celle de la Rédaction ou de la F.E.U.M.

Les articles, opinions, commentaires et autres qui parviennent au FRONT doivent être écrits proprement à double interligne, sinon dactylographiés. Les auteurs doivent indiquer leur nom et numéro de téléphone afin que la rédaction puisse les contacter, si besoin il y a. Le droit à l'anonymat sera respecté si les auteurs en font la demande.

La rédaction se réserve le droit de retenir les articles, opinions, commentaires et autres qui: 1) ne répondent pas aux critères mentionnés plus haut; 2) démontrent des idées à tendance nettement discriminatoire, c.à.d. sans [illegible]dement, envers les deux sexes (homme ou femme), les minorités (éthniques et autres) ou les groupes défavorisés (personnes handicapées, personnes à faible revenus, etc...)

Prière remettre vos articles pour le prochain FRONT au plus tard le jeudi à midi. Merci.

L'équipe du journal

Direction - Sumbu Longhomo

Rédaction - Rodrigue Hébert

Locales - Étienne Gignac

Culturelles et des arts - Sonia Eliev-Assenov

Internationales - Virginie Saint-Louis

Sportives et des loisirs - Eric Fournier

Correction - Gisèle Collette

Montage - Raymonde Arseneau

Photocomposition - Claudette Leblanc

Soutien technique:

A. Correcteurs(trices):

- Aline Robichaud
- Dala Peng
- Réjean Roy

B. Mise en page

- Anne Allaire
- Louis Robichaud

Photographe:

Jean-Guy Savoie

Postes à Combler

Postes à Combler au FRONT
Nous avons besoin de correcteur (trice)s et des gens pour la mise en page.
Tous sont bienvenus

POLITIQUE ÉTUDIANTE

Erik Roy aux affaires externes

Erik Roy aux affaires externes; Pourquoi?

Salut!

Par la présente, j'aimerais vous expliquer le pourquoi de ma mise en candidature au poste de Directeur aux affaires externes; je pense que ce qui me motive le plus à postuler à la F.E.U.M., c'est le désir que j'ai de m'impliquer de plus en plus dans le mouvement étudiant. Pour moi, ce que je voudrais emmener de plus important à la F.E.U.M., c'est surtout du temps et de l'énergie or, je suis prêt à y mettre le paquet pour réaliser les objectifs que je me suis fixé. Voici en quoi ils consistent:

- concrétiser les liens avec les campus d'Edmundston et de Shippagan afin de nous assurer un mouvement étudiant acadien de plus en plus fort
- la F.E.U.M. en étant à sa deuxième année en tant que membre éventuel de la fédération canadienne des étudiants et devant décider de son intégration à part entière à la fin de sa troisième année; s'assurer que l'on reconnaisse notre statut particulier en tant qu'université francophone hors-Québec afin que toute correspondance, matériel de promotion, etc., nous soient envoyés dans notre langue.
- que la future coalition des étudiants du N.-B. fonctionne en tant que division provinciale de la fédération canadienne des étudiants, comme c'est le cas pour les autres provinces. (Des pourparlers sont présentment en cours et U.N.B. refuse de cooperer avec la F.C.E.)
- que la F.E.U.M. soit en contact avec les différents organismes acadiens en tant que le représentant des étudiants de la seule université acadienne.

Au niveau des affaires internes, je pense que la F.E.U.M. doit veiller à ce que la liberté démocratique soit de mise partout et en tout temps sur le campus et à ce qu'il n'advienne plus, dans le futur, d'insultes au mouvement étudiant et je parle ici des expulsions. Je termine en souhaitant bonne chance à tous les candidats, merci.

Réorganisation des Finances de la F.E.U.M.

Il me fait plaisir d'annoncer à la population étudiante la réorganisation des contrôles des finances au sein de la F.E.U.M. et de ses différents comités.

Cette réorganisation a pour but de centraliser toutes les opérations financières de **tous** les comités de la F.E.U.M. et de ce fait le contrôle sera plus qu'efficace. Néanmoins le club étudiant le Kacho échappe à notre nouvelle structure car il fait l'objet d'une étude à part étant donné sa vocation et sa structure financière même qui est différente de celle de la F.E.U.M.

Notre nouveau système de contrôle récemment approuvé par le conseil d'administration prévoit l'embauche, début novembre, d'un contrôleur(se) permanent(e) qui aura pour tâche de veiller si tous les contrôles mis en place sont respectés. La personne aura la responsabilité de la gestion financière de la F.E.U.M. et de ses comités et la responsabilité des registres complets ainsi que des états financiers.

Voilà donc un vieux voeu réalisé. La nouvelle structure permettra à la F.E.U.M. d'assurer une continuité et ainsi éviter dans l'avenir que des personnes aillent l'accuser d'irrégularités financières.

Le problème qui se posait jusqu'à présent se situait à chaque élection lorsque les personnes élues entraient en fonction, il fallait à celles-ci une période d'adaptation car généralement elles ne recevaient pas l'entraînement nécessaire de leurs prédécesseurs. Ainsi ce problème ne se posera plus vu la présence d'une personne à plein temps qui sera là pour éviter que des erreurs au niveau des finances soient commises. Un rapport complet vous sera soumis lors de la réunion générale de tous (tes) les étudiants(es) du 3 novembre.

Si vous voulez avoir plus d'informations à ce sujet, n'hésitez pas à venir nous voir à la F.E.U.M. (derrière Taillon). Nous nous ferons un plaisir de vous donner plus de précisions. En attendant notre rencontre du 3 novembre, je vous souhaite "du fun" lors des fêtes d'automne qui sont organisées les 29, 30 et 31 octobre par la 3e année Loisirs de l'école d'Education physique et de loisirs.

Salut,
Mehdi Attia,
Directeur des Finances

Message aux étudiants de 2e cycle

Par la présente, je voudrais vous informer de ma mise en candidature à titre de représentant étudiant du 2e cycle au Sénat Académique.

J'entame ma 4e année sur le campus du Centre Universitaire de Moncton et une bonne expérience des affaires étudiantes a caractérisé toutes ces années. Mon implication dans de nombreux dossiers étudiants (CKUM-MF, représentant étudiant aux Sciences Sociales, E.U.M.C.) ont permis de me sensibiliser aux divers problèmes et revendications étudiantes.

Pour ce qui est du mandat de représentant (réf.: Le Front, 18 octobre 1982, page 6), je serai préalablement à l'écoute des étudiants du 2e cycle en matière académique et de toutes affaires pouvant être débattue au sein du Sénat Académique. J'estime avoir la compétence et le leadership nécessaire pour assumer les fonctions de porte-parole étudiant au sein du Sénat. Pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à me contacter au 388-1360 ou au 858-4485. Le 28 octobre, venez voter en grand nombre, c'est votre droit!

Gille Bernier,
étudiant de maîtrise
en économie

★ ★

Message de la présidente par intérim

Message de la présidente par intérim

Les élections du 28 octobre combleront les postes vacants au sein de l'exécutif de la F.E.U.M. depuis le début du semestre. Mon mandat à la présidence par intérim terminera à cette même date s'il y a candidat élu. Cette expérience m'a permis d'approfondir les fonctions et obligations de cedit poste; permettez-moi de vous transmettre mes impressions.

Ce séjour m'a permis de réaliser l'implication constante que demande ce poste. Seul, il n'a aucune valeur; le travail doit être effectué en équipe (l'exécutif). Les décisions ne sont pas le reflet d'une personne, mais d'un groupe travaillant pour les mêmes intérêts. Je dois avouer qu'il ne m'a pas toujours été facile d'aller de l'avant car souvent nous endossons des lignes d'orientation (table de la F.E.U.M.) qui ne correspondent pas toujours à nos idées personnelles, mais ceci équivaut au concept même de la démocratie et je respecte la majorité.

L'an passé, lors de mon élection comme directrice aux affaires académiques, maintenant directrice aux affaires internes, mon programme préconsait une base militante orientée vers, des actions concrètes. Mon évaluation se veut faible depuis septembre étant donné notre manque de forces. Sauf que j'appréhende le nouvel exécutif avec beaucoup d'espoir dans le sens que nous avons besoin de gens disponibles, aptes à lutter pour la cause étudiante. La F.E.U.M. a sur les bras beaucoup de dossiers et le fait est réel (éditorial du Front 18 octobre); ainsi des personnes actives sont de mise à l-exécutif.

Ainsi, c'est sur ces mots que je retourne à mes fonctions de directrice aux affaires internes espérant un esprit d'équipe avec les nouveaux(elles) venus(es) à l'exécutif. **Ah oui, vous verrez ma candidature pour un poste de représentante au Sénat académique 1er cycle. Je dois revenir au suffrage universel, mais selon la constitution de la F.E.U.M., cette représentation est une fonction intégrante de mon poste.** Etant donné mon rôle actif dans les dossiers étudiants, je juge que je serai apte à vous représenter tous étudiants et étudiantes au Sénat académique de l'Université de Moncton. (Référence au journal le **Campus** du 15 octobre 1982.)

Linda Vallée
Présidente par intérim

Message de Mehdi Attia

candidat à l'un des postes de représentant des étudiant(es) du 1er cycle au Sénat académique.

J'aimerais vous faire part du pourquoi de ma candidature au Sénat académique.

La réponse est simple, étant dans l'exécutif de la F.E.U.M. et donc au carrefour des revendications et préoccupations des étudiants et étudiantes, je suis plus que sensibilisé à nos problèmes académiques.

La tâche (si je suis élu) sera difficile car les revendications sont nombreuses. On peut en citer quelques-unes: rétablissement de la semaine d'étude, une plus grande diversification des cours, une augmentation des cours spécialisés, révision des contenus de certains cours et leur évolution, augmenter les cours où les étudiants sont entassés presque, l'évaluation des professeurs, etc., et j'en oublie sûrement.

Pour mener à bien ma mission, j'ai besoin de votre appui, étudiants et étudiantes, car rien que votre appui et donc votre confiance me sont nécessaires pour arriver à faire connaître nos préoccupations au Sénat académique.

Le 28 octobre donc, lors des élections, je vous demande **votre confiance** pour le poste de représentant étudiant du 1er cycle au Sénat académique.

Mehdi Attia

★ ★

CKUM-MF
Poste ouvert

CKUM-MF

DIRECTEUR DE LA TECHNIQUE

CONDITIONS D'ELIGIBILTES:
- ETRE ETUDIANT AU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON.
- POSSEDER UNE TRES BONNE BASE DE LA TECHNIQUE, DE L'ELECTRONIQUE ET DISPOSER DE BEAUCOUP DE TEMPS LIBRE.

DEFINITION DE TACHES:
- DEVRA AVEC L'AIDE D'UN ADJOINT ACCOMPLIR DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE REPARATION D'EQUIPMENT RADIOPHONIQUE.

RENUMERATION:
- Une bourse annuelle de $700.00 sera accordé au titulaire de ce poste.

Faire parvenir votre candidature avant le vendredi 5 novembre 1982 à l'adresse suivante:

POSTE DE DIRECTEUR ADJOINT
CKUM-MF
159 Massey
MONCTON, N.-B.
a/s Carl Legault

TRESORIER(E)

CONDITIONS D'ELIGIBILITES:
- ETRE ETUDIANT AU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON.
- POSEDER QUELQUES NOTIONS CONSERNANT LA TENUE DE LIVRES SERAIT SUREMENT UN ATOUT.

DEFINITION DE TACHES:
- Devra sous la supervision du directeur de ce département, accomplir les tâches connexes àce poste.

RENUMERATION:
- Une bourse annuelle de $420.00 sera accordée au titulaire de ce poste.

Faire parvenir votre candidature avant le vendredi 5 novembre 1982 à l'adresse suivante:

POSTE DE TRESORIER(E)
CKUM-MF
159 Massey
MONCTON, N.B.
a/s Carl Legault

CKUM-MF ★ CKUM-MF

Tournoi Citrouille

Volley-ball récréatif: *le 30 octobre au stade*

Fin des inscriptions: *27 octobre, local 204 C.E.P.S. 5$ avant le 27 octobre*

Thème: *Une si'boire de débarque*

Prix: *chandail S.A.R.*
photo d'équipe
prix de présence

Catégories:
homme
femme
mixte
28 équipes inscrites l'an dernier!

Venez vous amuser avec nous dans le cadre des fêtes d'automne...

Spéciaux de la Coop

- *les mercredi midis: sous-marins à 2$*
- *Produits de la Fleur du Pommier Ltée de Cocagne:*
  - *jus de pomme (1/2 gallon)*
    $1.92 non-membre
    $1.73 membre
    (on te remet 25¢ quand tu ramènes la bouteille vide)
  - *sac de pommes (3 lbs.)*
    $1.28 non-membre
    $1.15 membre
  - *miel (bouteille /1 lb.)*
    $2.24 non-membre
    $2.02 membre

Horaire des employés du Kacho

	Lundi	Mardi	Mercredi pm	Mercredi soir	Jeudi	Vendredi pm	Vendredi soir	Samedi soir	Dimanche
Responsable de soirée			Gilles	Paul	François André	Gilles		Jean	Yves
Guichet 1				Nicole	Louise			Mado	
Guichet 11					Mimi			Marie-Josée	
Disc-Jockey			Louise	Daniel	James	Serge		Erik	
Garçons et filles de 1			Yves D.	Denis C.	Harold Alain B	Lise C.		Alyre Christian	
comptoirs 2					Pierre R Karl I			Jeannot Marc T.	
Serveurs(es) de tables			Linda	Benoît T.	Julie T Béatrice Françine	Michel H.		Elda S. Suzanne	
Petit Bar									
Vestiaire	Raymond Louise								

** On demanderait à tous les employés d'arriver à 19h45.